

RÉALISATION D'UNE
CENTRALE ÉLECTRIQUE
AU NIGER

**Sonelgaz
et la CAAT
examinent
le projet**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P2

Jeudi 13 mars 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6394 - 21^e année

**SA CIRCULAIRE CONTRE LA RÉGULARISATION DES ÉTRANGERS
A PROVOQUÉ UN APPEL À UNE MANIFESTATION EN FRANCE**

Marche contre Retailleau !

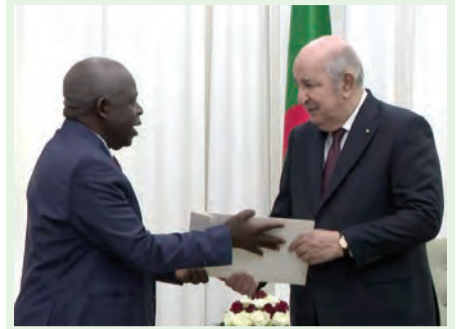
LIRE EN PAGE 3

► **Éclairage : Ces figures qui alimentent l'escalade**



Ph : DR

**CONDUITE PAR L'ENVOYÉ
SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
OUGANDAIS**



**Le président
Tebboune
reçoit une
délégation
ougandaise**

P3

SÉNATORIALES PARTIELLES

**Les résultats
définitifs
dans trois
jours**

P3

**ALLOCATION CHÔMAGE
ET SERVICE MILITAIRE**

**Les
clarifications
du ministre
Bentaleb**

P4

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H00**

**Douze trotteurs
connus
sur 2500m**

P21

SITUATION DES CIVILS PALESTINIENS

L'Algérie vivement préoccupée

Par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, l'Algérie a salué les efforts de l'Union Européenne (UE) pour atténuer les souffrances incessantes endurées par les civils palestiniens dans les territoires palestiniens occupés

LIRE EN PAGE 2

Sadi au rang de diplomate sportif

L'Algérie retrouve enfin les arcanes de la Confédération africaine de football. Après une absence de huit ans, le président de la FAF et ministre des Sports Walid Sadi, signe le retour de notre pays dans le très stratégique comité exécutif de la CAF. Lorsque son nom a été prononcé hier, lors de la 14e AGEX tenue au Caire, dans la liste finale des nouveaux membres de l'exécutif de l'instance du football africain, Sadi a eu droit à une remarquable standing ovation. Plébiscité haut la main, il retrouve ainsi le siège occupé par Mohamed Raouraoua, l'ancien homme d'influence et de réseaux au sein de la CAF, ancien patron de la FAF et ancien membre exécutif de la FIFA. Ce dernier a quitté le Comex en 2017 après de bons et loyaux services accomplis durant trois

longs mandats. Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que Walid Sadi, qui a travaillé sous sa coupe au sein de la FAF, a l'étoffe, l'aura et l'expérience de son mentor pour faire le poids dans la CAF. Il a le profil et son parcours parle de lui. Son CV, duquel nous tirons quelques éléments, témoigne de cet a priori : Après avoir fait ses premières classes dans la FAF en tant que membre du bureau fédéral, il a gravi les échelons pour devenir, en 2023, le patron de la FAF. Il sera rapidement réélu pour un nouveau mandat qui court jusqu'à 2029. Sa carte de visite lui permet le contact facile et lui a ouvert la porte des bureaux des présidents de la CAF et de la FIFA. Jouissant du soutien des hautes autorités du pays, la preuve lui a été donnée en novembre 2024 en lui confiant le poste de ministre des Sports. Pour quelle mission ? D'abord, il ne faut pas être un fin observateur pour savoir que le président Abdelmadjid Tebboune

veut mettre en place une véritable diplomatie sportive nationale. Un soft power qui s'inscrit dans une vision stratégique qui repose sur le sport, entre autres, comme outil. Au-delà du football, le Président souhaite un retour en fanfare de l'action sportive algérienne. Son soutien aux élites, les distinctions qu'il accorde à nos champions ainsi que son interaction avec le monde sportif national en sont la preuve. Sur ce registre, Sadi, en plus de redynamiser le Sport national- ce qui est une condition sine qua non pour la suite- a la charge de faire rayonner l'Algérie sur la scène sportive africaine et internationale.

Donc, Sadi n'est pas seulement le porte-parole du football algérien, mais il est désormais dans l'étoffe du diplomate sportif national en chef. Charge à lui de défendre son pays au sein d'une instance footballistique où tous les coups sont permis pour avoir gain de cause. Sadi aura surtout l'occasion de braver, en tête-à-tête et dans les arcanes de la CAF, ceux qui se croient les maîtres des lieux.

Farid Guellil

L'ÉDITO

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie vivement préoccupée par la situation des civils palestiniens

Par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, l'Algérie a salué les efforts de l'Union Européenne (UE) pour atténuer les souffrances incessantes endurées par les civils palestiniens dans les territoires palestiniens occupés ainsi que son engagement en faveur d'un règlement juste et durable de la question palestinienne, conformément aux références internationalement reconnues, à savoir la mise en œuvre de la solution à deux États.

Amar Bendjama a souligné la vive préoccupation de l'Algérie face à cette situation. Il intervenait, ce mardi, lors d'un briefing annuel du Conseil de sécurité des Nations unies sur la coopération entre les Nations unies et l'Union européenne (UE), dans le cadre du point de l'ordre du jour "Coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Cette intervention découle de l'engagement constant de l'Algérie, depuis son entrée au Conseil de sécurité, à donner la priorité absolue à la question de la paix et de la sécurité internationales, à la cause palestinienne, en par-



ticulier un cessez-le-feu et l'allègement des souffrances de Gaza. L'entité sioniste non seulement ignore le droit humanitaire international, mais viole également les fondements de l'humanité envers le peuple palestinien à Gaza, qui endure des souffrances inimaginables. L'occupation sioniste ne connaît aucune limite lorsqu'il s'agit de punir les civils palestiniens qui, en principe bénéficient de la protection du droit international. L'entité sioniste refuse de respecter ses obligations internationales, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la famine contre les civils comme outil de guerre, la privation des civils des produits de première nécessité et l'empêchement de l'accès de l'aide humanitaire.

Le soutien du camp occidental à l'entité sioniste lui a permis d'ignorer la résolution du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu et de continuer à

traiter avec mépris les appels lancés de tous les coins du monde pour l'arrêt de son agression génocidaire contre Gaza, et de poursuivre ses violations de l'accord de cessez-le-feu en vigueur.

Ainsi, Le chef du bureau gouvernemental des médias à Gaza, Salama Maârrouf, a confirmé la violation de l'accord par l'occupation et son refus de se retirer de l'axe Salah Eddine dans le sud de la bande de Gaza, ainsi que ses incursions et raids continus à partir de là, atteignant le cœur de la ville de Rafah. La dernière preuve de ces violations est la mort de cinq Palestiniens, dont deux frères, hier près du rond-point du Koweït après avoir été bombardés par des drones israéliens, ce qui porte à 137 le nombre de Palestiniens tués depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 19 janvier, dont environ 52 à Rafah.

PRIVILÉGIER LA VOIE DIPLOMATIQUE DANS LA CRISE UKRAINIENNE

Le briefing annuel du Conseil de sécurité sur la coopération entre les Nations unies et l'Union européenne (UE) s'est tenu, ce mardi, "alors que le monde fait face à des crises multiformes et interconnectées exigeant une réponse coordonnée et multilatérale", soulignant que "le niveau de complexité de ces défis met en évidence la nécessité d'une coopération renforcée entre les Nations unies et les organisations régionales, comme le prévoit le chapitre VIII de la Charte des Nations unies", a fait observer Amar Bendjama. Il a évoqué la coopération entre l'Union africaine (UA) et l'UE, en affirmant qu'elle "reste la pierre angulaire de nos efforts conjoints face aux crises et pour la construction d'une paix durable", se félicitant du soutien constant de l'UE aux opérations de soutien à la paix de l'UA, l'appelant à poursuivre ces efforts en faveur de ces initiatives vitales, permettant de relever les défis sécuritaires en Afrique.

À propos de la crise ukrainienne, Amar Benjama a souligné "l'importance de privilégier la voie diplomatique et de réunir les conditions propices à un dialogue inclusif et constructif entre les parties, en vue de parvenir à une solution négociée au conflit, fondée sur les objectifs et principes de la Charte des Nations unies et répondant aux préoccupations sécuritaires légitimes de toutes les parties".

M'hamed Rebah

RÉALISATION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE AU NIGER Sonelgaz et la CAAT examinent un éventuel accompagnement au projet

Le Président-directeur général (PDG) de Sonelgaz, Mourad Adjal a examiné avec le PDG de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), Nacer Sais, les moyens et les voies d'associer la CAAT au projet de coopération entre Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité (Nigelec), relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. À ce propos, Adjal a proposé « l'accompagnement par la CAAT de Sonelgaz, lors du transport vers le Niger des équipements électriques relatifs au projet ». Le groupe Sonelgaz avait signé, fin février passé, un mémorandum d'entente à Niamey avec (Nigelec), en vertu duquel, il prendra en charge la réalisation d'une centrale de production de l'électricité d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie. Par ailleurs, les deux parties ont également évoqué le projet de développement des prestations d'assurance fournies aux clients de Sonelgaz, auquel s'attendent des équipes conjointes des deux sociétés. Concernant ce projet, le PDG de Sonelgaz a affirmé qu'il « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme des hautes autorités du pays, relatif à la numérisation et au développement de tous les secteurs, pour contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations fournies ». De son côté, Sais s'est félicité du « sérieux et de l'efficacité des cadres de Sonelgaz quant à l'accélération de la cadence de travail pour la régularisation de plusieurs dossiers relatifs aux assurances, notamment les dossiers inhérents aux filiales de Sonelgaz ».

Ania N.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de Loi et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 12 mars 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de la stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2024-2029, dont Monsieur le Président de la République a chargé le Gouvernement de l'élaboration, pour assurer la lutte et la prévention contre ce phénomène et faire face à ses graves répercussions sur tous les plans sécuritaire, économique, social et sanitaire. Dans ce cadre, le Gouvernement a examiné les moyens de renforcer le cadre législatif de répression des différentes infractions liées aux drogues et aux substances psychotropes, notamment à travers le durcissement des peines applicables aux infractions liées aux drogues et en adaptant les dispositions procédurales de leur poursuite. Le Gouvernement a également examiné la mouture finale de l'avant-projet de Loi relative aux wakfs, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République. D'autre part,

et dans le cadre de la création de pôles universitaires d'excellence dans certaines spécialités et le renforcement du rôle économique des universités, leur ouverture sur leur environnement national et international, et le renforcement de leur visibilité et de leur attractivité, le Gouvernement a entendu une communication sur le projet de création de pôles universitaires et l'implantation d'interfaces au sein

des universités, ayant porté sur un ensemble de mesures pratiques et organisationnelles pour mettre en œuvre cette approche. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communication électronique ouvert au public par satellites de type GMPCS et de fourniture de services

de communications électroniques au public, attribuée à la société Algérie Télécom Satellite Spa. Enfin, le Gouvernement a entendu deux communications sur la situation du marché national durant le mois sacré de Ramadhan et les différentes mesures prises pour assurer son approvisionnement, notamment en produits de large consommation".

R. N.

SANTÉ ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie et la Côte d'Ivoire consolident leur partenariat

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en Algérie, Voho Sahi Alphonse, pour discuter des moyens de consolider la coopération bilatérale, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Les deux responsables ont mis en avant les relations privilégiées entre leurs pays et exprimé une volonté commune de renforcer le partenariat stratégique global. À cette occasion, Abdelhak Saihi a salué la dynamique fructueuse de la coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, insistant sur l'importance de réactiver la Grande commission mixte entre les deux nations. L'ambassadeur ivoirien a, pour sa part, souligné l'importance de la visite de M. Saihi en Côte d'Ivoire en tant qu'envoyé spécial du président Abdelmadjid Tebboune. Il a rappelé que cette visite, marquée par une

audience avec le président ivoirien Alassane Ouattara, visait à renforcer la solidarité africaine et à appuyer les efforts de développement et de paix sur le continent. Il a également réaffirmé l'engagement de son pays à approfondir les relations de coopération avec l'Algérie. La rencontre a également permis d'évaluer l'état de la coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat, notamment dans l'industrie pharmaceutique, au service des intérêts des deux pays et de l'Afrique. Dans cette perspective, les deux parties ont convenu de relancer la Grande commission mixte de coopération et d'organiser une visite prochaine du ministre ivoirien de la Santé en Algérie, afin de définir des axes stratégiques de collaboration dans les secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique.

M.Seghilani

MÊME « TOQUÉ » PAR SON PRÉSIDENT, IL CONTINUE DE VOCIFÉRER

Marche contre Retailleau !

Le ministre français de l'Intérieur continue de mobiliser contre lui de larges pans de la société française. La preuve, sa dernière circulaire sur la régularisation des étrangers, et qui a été dictée suivant des considérations discriminatoires, a provoqué un appel à manifestation lancé par L'Union syndicale Solidaire.



Dans la foulée, l'union syndicale Solidaire (union interprofessionnelle qui couvre l'ensemble des secteurs professionnels et tous les départements français. Elle regroupe 33 fédérations ou syndicats professionnels et 55 organisations syndicales) a lancé un appel pour une manifestation, samedi prochain, appelant à l'abrogation de la circulaire Retailleau de janvier 2025. Cette loi, proposée par l'actuel ministre de l'Intérieur, met un tour de vis à la régularisation, désormais "exceptionnelle" des étrangers. Une décision qualifiée de raciste à l'égard des étrangers, notamment les Algériens qui sont une cible privilégiée du ministre français de l'Intérieur. Ce dernier s'évertue depuis des mois, à mener une guerre d'arrière-garde supposée être pour les intérêts de la France mais qui, en réalité, est une guerre ouverte contre l'émigration, les sans-papiers et contre l'Algérien en particulier. Les rédacteurs de l'appel à la marche pour l'abrogation des circulaires Retailleau et Darmanin rappellent que

depuis des mois, le ministre de l'Intérieur, Retailleau, multiplie les déclarations visant à supprimer les possibilités d'accueil et de régularisation des personnes migrantes. Sur fond de racisme décomplexé inspiré par l'extrême droite, il donne aux préfets des consignes fermes de non-régularisation des personnes étrangères vivant en France sans titre de séjour. « À Clermont-Ferrand, le zèle préfectoral ne se fait pas attendre : une mère et sa fille de 7 jours sont sorties de l'hébergement d'urgence et se retrouvent à la rue. Des professionnels sont chargés d'évaluer la vulnérabilité des personnes en hébergement d'urgence. La préfecture préparerait-elle une nouvelle mise à la rue en masse, comme l'an dernier, dès le retour du printemps ? », s'interroge l'appel à la manifestation. Il faut rappeler que Retailleau est en train d'afficher un racisme primaire qui le pousse, parfois même à se ridiculiser devant des auditoires ou sur des plateaux de télévision. Récemment, il s'est fait toquer par deux fois, tout comme son

chef du gouvernement Bayrou, par le président Macron mais cela ne semble pas refroidir sa haine contre l'émigré, le sans-papier et l'Algérien qu'il affiche ostentatoirement. L'appel à la manifestation rappelle que cette circulaire s'inscrit dans le cadre de la continuité de la loi Darmanin de janvier 2024, qui réduit considérablement les possibilités de régularisation exceptionnelle des étrangers au titre de la situation familiale ou du travail. « Elle augmente la durée de séjour requise sur le territoire à 7 ans au lieu de 5 ans précédemment, voire 3 ans au titre du travail, pour pouvoir solliciter une régularisation à titre exceptionnel. Elle rend quasiment impossible la régularisation d'une personne ayant subi une OQTF, exécutée ou pas, même datant de plusieurs années, notent les rédacteurs de l'appel. « Depuis 20 ans, tous les gouvernements ont durci les politiques d'accueil des étrangers et fait de la vie des primo-arrivant(es) un enfer. Le passage par la case sans-abris est devenu, à leurs yeux, obligatoire

pour supposément dissuader de venir, ou de rester, toutes celles et tous ceux qui viennent demander une protection dans notre pays. Tous déclaraient vouloir ainsi lutter contre le développement de l'extrême-droite. On voit aujourd'hui le résultat ». La marche qui se veut un moyen pour dire que les « sans papiers ne sont pas un danger mais plutôt en danger, qui se veut également un appel à la fermeture des Centres de Rétention administrative. Elle revendique un toit, une école, des papiers pour tous et toutes et une régularisation des sans papiers bien intégrés. Elle se déroulera le 15 mars 2025 à 15H à la Place de Jaude à Clermont-Ferrand. L'appel a déjà réuni les signatures de plusieurs partis, organisations, collectifs et syndicats. Ses organisateurs espèrent mobiliser un grand nombre de français pour appeler à faire barrage au discours de haine aujourd'hui véhiculé par le gouvernement français qui, au nom de la volonté du président Macron de s'épargner une cohabitation avec le Nouveau front populaire, s'est allié aux extrêmes de la droite qui ont aujourd'hui la liberté de sévir par leur discours et leurs actes contre l'émigration et les émigrés, contre les basanés et contre les Algériens ou les Français originaires d'Algérie. Les cibles de ses « illuminés fascistes » sont tous ceux qui ne partagent pas leurs errements. Il y a quelques jours, la députée écologiste des Hauts-de-Seine et récemment vice-présidente du groupe d'amitié Algérie-France, Sabrina Sebahi, a annoncé dans une interview accordée au média, Le Courrier de l'Atlas, être la cible d'insultes racistes et de menaces de mort en raison de son engagement politique.

Slimane B.

CLÔTURE DE L'OPÉRATION D'INTRODUCTION DES RECOURS CONTRE LES RÉSULTATS DU VOTE DE LA MOITIÉ DES MEMBRES DU SÉNAT

Les résultats définitifs dans trois jours

Conformément aux dispositions de l'article 191 de la Constitution, la Cour constitutionnelle a rappelé, dans un communiqué publié mardi soir, aux candidats aux élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars 2025, qu'en vertu des dispositions de l'article 240 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et de l'article 69 du règlement fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle, tout candidat a le droit de contester les résultats du scrutin en introduisant un recours, déposé auprès du greffe de la Cour constitutionnelle, dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires », précise la même source. Cela veut dire, que l'opération d'introduction des recours a été clôturée hier soir. Dans ce sens, « l'auteur du recours doit être candidat aux élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars 2025, dans la wilaya concernée. Le recours doit être déposé par le candidat lui-même auprès du greffe de la Cour constitutionnelle dans un délai de 24 heures suivant la proclamation des résultats provisoires par l'Au-

torité nationale indépendante des élections. En cas de délégation, le représentant chargé du dépôt du recours doit être muni d'une procuration spéciale l'y habilitant », ajoute le communiqué.

« La requête doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse et la signature de l'auteur du recours et mentionner l'assemblée populaire communale (APC) ou de wilaya (APW) à laquelle il appartient. Elle doit être rédigée en langue arabe. Le concerné doit exposer les motifs du recours à l'aide d'arguments et l'étayer par des

pièces et documents justificatifs », poursuit la même source. La Cour constitutionnelle indique qu'elle « statuera sur les recours dans un délai de 3 jours francs, conformément à l'article 241 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée », invitant les concernés à consulter son site web <https://cour-constitutionnelle.dz> ou à contacter ses services par téléphone au 021.99.00.52 ou par fax au 023.25.38.01.

Ania N.

CONDUITE PAR L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT OUGANDAIS

Le président Tebboune reçoit une délégation ougandaïse

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, une délégation ougandaïse conduite par Mohamed Ahmed Kisuule, envoyé spécial du président ougandaïse, conseiller principal chargé des affaires du Moyen-Orient, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller du président de la République, chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du président du Haut Conseil islamique, Mabrouk Zaid El-Kheir.

R. N.

ECLAIRAGE

Ces figures qui alimentent l'escalade

L'heure de l'apaisement des relations entre l'Algérie et la France n'a pas sonné, loin s'en faut. Entre ceux, côté français, qui alimentent l'escalade des tensions et ceux qui leur opposent une position d'équilibre, on ne sait plus, en Algérie, qui a le mérite d'être écouté. En effet, le brouillard provoqué par le cafouillage au sommet de l'Etat français auquel nous avons assisté depuis plusieurs semaines n'est pas encore dissipé. Mardi et hier mercredi, une flopée de sorties médiatiques et de déclarations publiques de responsables du gouvernement et d'acteurs français, impliqués de façon directe ou indirecte dans la grave crise algéro-française, ont cultivé le flou. Le prétendu appel à l'apaisement des hautes autorités françaises contraste avec les provocations des responsables du gouvernement et autres protagonistes. Comme François Zimeray, l'autoproclamé avocat de l'écrivain algérien naturalisé français, Boualem Sansal, qui fait recours aux menaces pour obtenir la libération de « son client ».

Mais, parlons d'abord de cette curieuse réunion entre le président français Emmanuel Macron et son ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau. Selon le Figaro confirmé par le JDD, Macron et son ministre « ont accordé leurs violons » sur la position à tenir face à l'Algérie, lors d'un rendez-vous ce mardi. Cette rencontre consacrée à la « riposte graduée » face à l'Algérie traduit, selon la lecture des médias, une réconciliation sur le dossier algérien. Vraiment ? Hormis la façon et de ton de l'expression, tous les responsables du Gouvernement français ont tous adopté la confrontation comme posture face à l'Algérie. Un conseiller de Retailleau l'a confirmé dans ce contexte. Macron est « parfaitement conscient qu'il faut engager un bras de fer. Nous sommes sur la même ligne », a-t-il assuré. Pendant ce temps, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, cité par l'AFP, « aspire à avoir de bonnes relations avec l'Algérie ». Et comment compte-t-il s'y prendre ? Le chef de la diplomatie a rappelé, ce mardi, lors d'une séance de questions à l'Assemblée nationale française ce mardi 11 mars qu'il veut « résoudre les tensions entre les deux pays, mais avec exigence et sans aucune faiblesse ». Voilà un autre son cloche qui émane de surcroît des Affaires étrangères. Par ailleurs, on ne peut pas ne pas citer dans ce flot de provocations le rebondissement sur l'affaire Boualem Sansal. Un rebondissement non, parce que l'écrivain qui s'est fait le porte-parole des révisionnistes de l'histoire de la colonisation française en Algérie continue à faire l'alibi de ses maîtres. Ainsi, « son avocat » parisien indésirable à Alger annonce porter l'affaire devant les instances des Nations-unies. Une autre façon d'exercer, en vain, le chantage sur un pays souverain dont la justice est la seule habileté à traiter le cas Sansal.

Farid Guellil

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Des acquis à valoriser

L'Algérie célèbre, demain, la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, qui coïncide avec le 14 mars de chaque année. Une occasion de rappeler de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de cette catégorie vulnérable de la société, afin qu'elle puisse mener une vie digne à l'instar de ses concitoyens.



Ph : DR

En effet, malgré les efforts consentis de l'État pour une prise en charge effective, les personnes aux besoins spécifiques font face à plusieurs entraves durant leur quotidien parmi lesquelles ; « la difficulté d'accès au travail, au logement, aux transports et aux soins adaptés ». Cette catégorie de la société ne cesse de réclamer la nécessité d'augmenter le nombre de structures et d'organes de prise en charge, estimant dans ce sens que la mise en place de structures adéquates reste insuffisante. Malgré cette souffrance quotidienne qu'ils endurent, on retrouve beaucoup de « guerriers » et « guerrières » dans plusieurs domaines qui ont pu surpasser leur handicap. Ces personnes représentent un espoir de force pour les autres, et donnent de l'espoir qu'il est possible de mener une vie simple malgré le handicap. Il est bon de citer dans ce sens, quelques exemples vivants, pouvant en effet susciter de l'espoir parmi cette catégorie. Dans le domaine sportif, l'on évoque « Nassima Saifi », une athlète paralympique algérienne, pratiquant principalement dans la catégorie F57 des épreuves de lancer. Il y a également Ahmed Mehideb champion du monde de para-athlétisme de Dubaï 2019. Aussi, AsmahanBoudjadar, médaillée d'or en lancer de javelot... Dans le domaine de l'Art on retrouve, « le plus grand guitariste algérien, le virtuose MohSghir Laâma de son vrai nom Mohamed Aouali qui faisait partie de l'orchestre de la RTA et qui avait accompagné les plus grands chanteurs algériens. Il y a également, la chanteuse Saliha, Naima Dziryra, Brahim Tayeb également un virtuose de la guitare et du luth... ». Ces exemples qui nous font comprendre que les personnes aux besoins spécifiques peuvent réaliser des exploits qu'aucune personne « valide » ne peut réussir. Alors, il est temps de changer notre regard envers le handicap et les personnes souffrant de handicap.

UNE NOUVELLE LOI RELATIVE À LA PROTECTION ET À LA PROMOTION DE CETTE CATÉGORIE

À cette occasion, il est essentiel de rappeler des acquis réalisés ces dernières années à la faveur de cette frange de la société, longtemps mise à l'écart. Dans ce sens, le gouvernement

algérien a introduit une nouvelle loi adoptée, en février dernier, par l'Assemblée populaire nationale (APN), visant à mieux protéger et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap. En effet, cette loi vise le « renforcement de la dignité et de l'autonomie des personnes ayant des besoins spécifiques, y compris la liberté de faire leurs propres choix, la non-discrimination sur la base du handicap, le respect des différences et l'acceptation de ces personnes comme partie intégrante de la société ». Mais aussi l'accessibilité aux différents services publics, aux espaces, aux moyens d'information et de communication, aux transports et aux nouvelles technologies, ainsi que la facilitation de leur insertion sociale et professionnelle et leur pleine participation dans tous les domaines de la vie, sur un pied d'égalité avec les autres personnes, sans aucune discrimination ni exclusion. Cette loi donne l'accès au travail, les entreprises devront réserver au moins 1 % des postes aux travailleurs handicapés. Si elles ne respectent pas cette exigence, elles seront tenues de payer une cotisation spéciale destinée à financer les programmes d'insertion professionnelle. Le texte de loi met un accent particulier sur l'accès aux soins de santé. Il prévoit la fourniture gratuite de dispositifs médicaux, tels que les prothèses et autres aides techniques, ainsi qu'un accès facilité aux services de santé spécialisés. Un autre volet important concerne l'assistance psychologique et la réadaptation fonctionnelle, qui seront renforcées pour mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. En matière d'éduca-

tion, cette loi assure un enseignement obligatoire aux enfants ayant des besoins spécifiques, la formation et l'enseignement professionnels, au même titre que l'enseignement et la formation supérieurs, selon des programmes et des méthodes adaptés en fonction de leurs situations et leurs capacités. Des classes spéciales ouvertes en milieu scolaire ordinaire, dans les établissements relevant du secteur chargé de l'éducation nationale. L'article 7 de la loi 25 a mis l'accent sur le bénéfice des droits accordés en application des dispositions de la présente loi concerne « la carte de la personne ayant des besoins spécifiques » qui est délivrée par les services de wilaya chargés de l'action sociale, au plus tard, 30 jours à compter de la date d'introduction de la demande, sur la base de la décision de la commission médicale spécialisée de wilaya. Une carte qui donne droit à des réductions, voire des gratuités, dans le transport terrestre, maritime et ferroviaire, public intérieur.

L'incidence financière résultant de la gratuité des transports ou de la réduction des tarifs des transports reste à la charge de l'État. Soulignant que, les personnes ayant des besoins spécifiques, dont le taux de leur handicap est estimé à 100%, bénéficient d'une réduction du montant du loyer et de l'acquisition des logements sociaux appartenant à l'État ou aux collectivités locales.

« UNE MEILLEURE INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE APPORTÉE »

Dans le même contexte, des représentants d'associations des

handicapés ont souligné que « la loi relative à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques, consacre une meilleure intégration socio-professionnelle à cette catégorie de la société ». Selon la présidente de « la Fondation Elias pour l'autisme », membre du Collectif des 25 associations algériennes du handicap, Farah Acid, « les dispositions de cette nouvelle loi consacrent plusieurs nouveautés importantes ».

Cette dernière a souligné que « le plus important acquis est la révision du « barème d'évaluation du handicap » qui s'appuie désormais sur des critères universels s'agissant de la carte bleue de le handicapé, octroyant aux bénéficiaires des allocations financières et la gratuité d'accès aux services de base.

Elle a ajouté que « la loi apporte une meilleure définition à cette catégorie de la société, à savoir « toute personne physique qui souffre d'un handicap ou de déficiences durables (...) et qui fait face aux différentes barrières pouvant l'empêcher de participer dans la société ».

S'agissant du droit à l'éducation, elle a fait savoir que ladite loi consacre « l'obligation de la scolarisation » dans les établissements d'éducation et d'enseignement aux enfants à besoins spécifiques.

L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ REVUE À LA HAUSSE

Parmi les nouveautés apportées aux personnes aux besoins spécifiques, il est bon de rappeler de la hausse de la prime de solidarité en 2024, instaurée par le décret exécutif n° 24-325. Le décret a instauré, en effet, une allocation de solidarité forfaitaire de 12 000 DA par mois, destinée aux personnes handicapées de 18 ans et plus, sans ressources, titulaires d'une carte d'invalidité à 100%, quelle que soit la nature de leur handicap.

Cette allocation bénéficie également aux familles prenant en charge une ou plusieurs personnes handicapées à 100%, âgées de moins de 18 ans et titulaires d'une carte d'invalidité. Cette allocation est versée pour chaque personne prise en charge.

Aussi une nouvelle mesure de soutien financier prévoit une allocation mensuelle de 7 000 DA / mois destinée entre autre aux personnes vivant seules sans famille à charge et inaptes au travail en raison d'un handicap physique.

L. Zeggane

Ania N.

ALLOCATION CHÔMAGE ET SERVICE MILITAIRE

Les clarifications du ministre Bentaleb

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faycal Bentaleb, qui répondait à une question d'un député de l'APN concernant les règles encadrant l'octroi de l'allocation chômage aux jeunes appelés à effectuer leur service militaire. Dans ce sens, le ministre a expliqué que les jeunes bénéficiaires de cette allocation et qui sont appelés à effectuer leur service national doivent impérativement informer les services de l'emploi pour suspendre le versement de cette allocation. Une fois leur service accompli, ils peuvent retrouver leur droit après présentation de la carte d'accréditation du service national. Cette mesure, bien que perçue comme contraignante par certains, vise à garantir une gestion rigoureuse des aides publiques et à éviter toute perception induite de fonds publics. Dans ce contexte, Bentaleb a précisé que cette aide financière est régie par le décret exécutif 22-70 du 10 février 2022, qui définit non seulement les conditions d'éligibilité mais aussi les obligations des bénéficiaires. Parmi ces obligations figure la nécessité d'informer l'agence locale de l'emploi de tout changement de situation, y compris l'incorporation au service national. Les bénéficiaires sont donc tenus de suspendre leur allocation dès qu'ils reçoivent leur ordre d'appel. Cette suspension n'est pas définitive, car à l'issue du service national, ils peuvent récupérer leur droit sur simple présentation de leur carte militaire. En revanche, ceux qui omettent de signaler leur nouvelle situation et continuent à percevoir l'aide devront rembourser les sommes perçues de manière induite. Le suivi des bénéficiaires se fait via la plateforme numérique « Minha », un outil conçu pour simplifier la gestion et assurer un contrôle efficace. Par ailleurs, les bénéficiaires doivent se conformer aux convocations pour les formations professionnelles et répondre aux offres d'emploi proposées par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Toute absence non justifiée ou refus répété d'une offre d'emploi peut entraîner une suppression de l'allocation. En effet, lorsque l'ANEM oriente un bénéficiaire vers un poste, celui-ci dispose de 48 heures pour s'y rendre. En cas de refus, une seconde proposition lui est faite. Si celle-ci est également refusée, la suspension de l'aide devient effective. Ces règles strictes ont été mises en place pour s'assurer que l'allocation ne se transforme pas en une aide permanente, mais bien en un levier temporaire d'insertion professionnelle.

ÉDUCATION NATIONALE

Ouverture des établissements scolaires durant la 1ère semaine des vacances de printemps

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Saghir Saâdaoui, a annoncé que les établissements scolaires resteront ouverts durant la première semaine des vacances de printemps, prévues le 20 mars, et ce pour permettre aux élèves préparant les examens de fin d'année de bénéficier de cours de soutien et de corriger leurs lacunes. En marge, du lancement de la première phase des éliminatoires de l'Olympiade algérienne des mathématiques dans sa deuxième édition, le ministre a déclaré que les établissements scolaires resteront ouverts afin d'assurer un encadrement pédagogique supplémentaire aux candidats aux examens du BEM et du baccalauréat, précisant que

cette mesure vise à permettre aux élèves passant des examens officiels de bénéficier des cours de soutien dispensés. Il a insisté sur la nécessité d'achever les démarches administratives et pédagogiques en suspens pour le deuxième trimestre, notamment la saisie des notes, la correction des examens, la présentation des corrigés types et l'accueil des parents d'élèves. Annonçant que la correction des copies d'examen débutée mardi, sera suivie de l'envoi des résultats à la direction de l'enseignement spécialisé du ministère. À ce sujet, il a souligné : « Nous sommes dans une phase pédagogique très importante qui exige de motiver les élèves afin d'obtenir de bons résultats ». Le

ministre a également affirmé que la période des examens représente une opportunité essentielle pour évaluer les compétences des élèves et constituer une élite sur laquelle il sera possible de compter. Enfin, Saâdaoui a adressé ses remerciements à l'ensemble de la communauté éducative pour leurs efforts en vue de la réussite de ce deuxième trimestre. Il a par ailleurs salué les avancées de la Direction des systèmes d'information du ministère de l'Éducation nationale en matière de numérisation du secteur pédagogique, permettant ainsi aux parents d'accéder aux relevés de notes via l'espace qui leur est dédié sur la plateforme numérique du ministère.

Sarah O.

PLUS D'UNE SEMAINE APRÈS LE SOMMET DU CAIRE

L'entité sioniste poursuit ses violations de l'accord de cessez-le-feu

Il y a une semaine, le 4 mars, les participants aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du Sommet, consacrée à la situation en Palestine, ont exprimé leur rejet du plan américano-sioniste visant à déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza.

Ils ont souligné que la reconstruction de l'enclave devait se faire avec la présence des Palestiniens sur leur terre. À cette occasion, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait insisté sur l'importance d'une perspective politique claire et intégrée pour assurer une reconstruction durable de la bande de Ghaza, et averti qu'aucun avenir durable n'est possible pour Ghaza si elle ne fait pas partie d'un État palestinien pleinement souverain. Par la voix du président du Conseil européen, Antonio Costa, l'Union européenne a également rejeté "toute tentative de changement de la nature démographique dans la bande de Ghaza" et appelé au soutien des efforts pour le



cessez-le-feu et la reconstruction dans l'enclave. Lors des travaux, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, avait souligné que ce Sommet arabe extraordinaire s'est tenu "dans un contexte inédit de confusion et de désorientation, sur fond de délitement effréné des fondements du système des relations internationales contemporaines, qui connaît aujourd'hui des manifestations de repli sur soi, de tendance unilatérale et de mépris du droit international, ainsi que l'imposition du rapport de force et de l'hégémonie". Le plan arabe, pour la reconstruction de la bande de Ghaza, a été adopté par les pays musulmans de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), vendredi 7 mars. Selon le chef de la diplomatie égyptienne, la prochaine étape consistera à faire de ce plan « un plan international en le faisant adopter par l'UE et par des parties internationales telles

que le Japon, la Russie, la Chine et d'autres », sachant que le plan a été rejeté par l'Administration américaine et par l'entité sioniste. Dans les faits, rien n'indique que le plan a progressé sur le terrain depuis une semaine. L'occupant sioniste, conforté par le soutien qu'il reçoit des pays occidentaux, à leur tête les États-Unis, persiste dans sa violation des accords et poursuit ses crimes contre les Palestiniens, sur fond de guerre génocidaire menée à Ghaza ainsi qu'en Cisjordanie et El-Qods occupées. Pour l'heure, le conclure du Caire n'est pas encore au rendez-vous des attentes du peuple palestinien et des peuples de l'ensemble de la région, qui exigent des mesures concrètes - suspension, gel ou annulation des accords de normalisation par exemple - pour imposer à l'entité sioniste le respect de l'accord de cessez-le-feu. Pour sa part, la résistance palestinienne, populaire et armée, maintient le cap sur le chemin de la libération, au prix des lourds

sacrifices consentis depuis 1948, avec plus de détermination encore depuis le 7 octobre 2023. Le 7 mars dernier, le leader yéménite, Abdul-Malik al-Houthi, a souligné, dans un discours télévisé, l'importance d'acheminer l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, notant que de nombreux régimes arabes et islamiques n'accordent pas à cette question l'attention requise. Il a donné aux médiateurs des négociations liées à la bande de Ghaza un délai de 4 jours, soulignant que si l'ennemi sioniste continuait à empêcher l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande, les opérations navales contre lui reprendraient. Il a averti que les forces armées yéménites sont prêtes à prendre des mesures militaires si le siège de Ghaza n'est pas levé dans le délai qu'il a donné, ajoutant que « les mesures militaires commenceront à être mises en œuvre à partir du moment où la période spécifiée prendra fin ».

M'hamed Rebah

YÉMEN Retour du blocus des navires israéliens en mer Rouge et dans le golfe d'Aden

Les forces armées yéménites ont annoncé, mardi soir, la reprise du blocus de tous les navires israéliens naviguant dans les eaux du golfe d'Aden, du détroit de Bab el-Mandeb ainsi qu'en mer Rouge et en mer d'Arabie. Cette décision intervient après l'expiration du délai accordé par le Yémen aux médiateurs internationaux pour contraindre l'occupation israélienne à rouvrir les points de passage vers Ghaza et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans un communiqué publié sur Telegram, le porte-parole des forces armées yéménites, le général de brigade Yahya Saree, a précisé que toute tentative israélienne de briser ce blocus entraînera une riposte immédiate dans la zone d'opérations définie. Il a ajouté que cette action s'inscrit dans le cadre du soutien au peuple palestinien et à sa résistance face à l'agression sioniste. Le chef yéménite Abdel Malik Al-Houthi avait accordé, vendredi dernier, un ultimatum de quatre jours pour permettre l'entrée des aides humanitaires à Ghaza. Face au refus de l'occupation israélienne de lever le blocus sur l'enclave assiégée, Sanaa a décidé de reprendre ses opérations navales contre les navires israéliens et ceux liés à Tel-Aviv. Depuis octobre 2023, le Yémen mène des attaques à l'aide de missiles et de drones contre des cibles israéliennes, ainsi que contre des navires affiliés à Israël, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cette escalade est une réponse directe au soutien américain à l'agression israélienne sur Ghaza, mais aussi aux frappes aériennes américaines et britanniques visant le Yémen depuis janvier 2024. Face à cette menace, les autorités israéliennes ont renforcé leurs défenses aériennes, redoutant de nouvelles attaques en provenance du Yémen. Selon la chaîne israélienne Kan, l'armée de l'occupation a élevé son niveau d'alerte et mobilisé ses chasseurs pour intercepter d'éventuels drones et missiles balistiques. De plus, des perturbations du système GPS ont été signalées en Israël, conséquence des mesures préventives face à d'éventuelles frappes. Ce regain de tension souligne l'élargissement du front contre l'occupation israélienne, alors que Ghaza reste sous un siège meurtrier et que les agressions israéliennes se poursuivent en Cisjordanie occupée.

M.S.

L'ENTITÉ SIONISTE PROVOQUE UNE CRISE ÉNERGÉTIQUE À GHAZA

Des millions de Palestiniens plongés dans l'obscurité et la soif

Deux Palestiniens ont été martyrisés hier par l'armée de l'occupant sioniste dans le sud de la bande de Ghaza, portant à 48 515 le nombre total de martyrs depuis le début de l'agression le 7 octobre 2023.

Selon des sources médicales, Mohamed Asfour (42 ans) a succombé à ses blessures après avoir été ciblé la veille par une frappe de drone dans la ville d'Abasan Al-Jadida, à l'est de Khan Younes. Par ailleurs, le footballeur Hamdan Imad Qishta, joueur du club Shabab Rafah, a été abattu par les tirs de l'occupant à Rafah. Malgré l'entrée en vigueur supposée d'un cessez-le-feu le 19 janvier dernier, l'occupation poursuit ses crimes contre le peuple palestinien, avec des dizaines de martyrs et de blessés ces dernières semaines. Les incursions de blindés, la destruction des maisons et des infrastructures se poursuivent sans relâche. L'Union des municipalités de Ghaza a mis en garde, mercredi, contre

une catastrophe sanitaire et environnementale imminente, alors que l'occupant continue d'empêcher l'acheminement de l'eau et de l'électricité. Dans un communiqué, elle a dénoncé la coupure totale d'électricité alimentant l'usine centrale de dessalement, ce qui prive les habitants d'eau potable et risque de provoquer une propagation des épidémies. Mardi, Mohammed Thabet, directeur des relations publiques de la compagnie d'électricité de Ghaza, a confirmé qu'Israël avait fourni seulement 5 mégawatts depuis novembre 2024, exclusivement destinés à la station de dessalement, alors que le besoin total du territoire est de 500 mégawatts/heure. Cette maigre fourniture a été interrompue dimanche dernier par décision du ministre sioniste de l'Énergie, Eli Cohen, qui a ordonné l'arrêt total de l'alimentation électrique de Ghaza. Avant le début du génocide soutenu par les États-Unis, Ghaza recevait 212 mégawatts d'électricité, dont 120

achetés à Israël via 10 lignes d'approvisionnement. Depuis le 7 octobre 2023, l'occupant a totalement coupé ces lignes et interdit l'entrée de carburant, plongeant la bande de Ghaza dans une crise énergétique totale qui paralyse les hôpitaux, l'approvisionnement en eau et les services d'assainissement. Face à cette situation catastrophique, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a dénoncé, mercredi, l'utilisation de l'aide humanitaire comme une arme de guerre par l'occupant sioniste. Dans un communiqué, l'organisation a condamné le siège israélien qui prive la population de Ghaza des besoins vitaux et exigé la fin de cette politique criminelle. MSF a souligné que ses équipes avaient acheminé leurs trois derniers camions de fournitures médicales vers Ghaza le 27 février, mais que l'accès humanitaire reste entravé. L'organisation tente d'étendre ses activités, notamment dans le nord de la bande de Ghaza, où la situation est désastreuse.

Lundi, le Comité international de la Croix-Rouge avait déjà mis en garde contre une crise humanitaire extrême due au blocage israélien des livraisons de secours et à l'arrêt de l'unique station de dessalement. Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation israélienne mène un génocide à Ghaza, faisant plus de 160 000 morts et blessés, en majorité des femmes et des enfants, tandis que 14 000 personnes restent portées disparues sous les décombres. Alors que l'occupant prétend vouloir contrôler l'accès à l'aide humanitaire, c'est lui-même qui en bloque l'entrée, affamant et assoiffant sciemment plus de 2,3 millions de Palestiniens. L'Union des municipalités de Ghaza a appelé la communauté internationale et les organisations humanitaires à intervenir d'urgence pour garantir l'entrée des fournitures essentielles et éviter une catastrophe sanitaire irréversible.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Quatre Palestiniens dont une femme tués par l'armée de l'occupant sioniste

L'armée de l'occupant sioniste a mené une nouvelle attaque meurtrière dans la ville et le camp de Jenine, coûtant la vie à une femme et trois jeunes palestiniens.

Le nouveau massacre porte à 35 le nombre de martyrs depuis le début de l'agression contre la Cisjordanie occupée il y a 50 jours. Selon les allégations de l'armée d'occupation, deux des martyrs étaient armés et ont été tués lors d'un échange de tirs avec ses soldats. Dix autres jeunes palestiniens ont été arrêtés, parmi lesquels Louay Jaas, présenté comme l'un des dirigeants de la Katiba de Jenine. Le ministère palestinien de la Santé a confirmé que trois citoyens palestiniens avaient été tués par les tirs des forces d'occupation, sans révéler immédiatement leurs identités. Il a également annoncé le martyre de Faïza Ibrahim Abou Ghali, âgée de 58 ans, victime de l'agression israélienne à Jenine. L'armée de l'occupant et le service de sécurité intérieure Shin Bet ont revendiqué la mort de deux résistants palestiniens qui s'étaient retranchés dans un bâtiment, après un échange de tirs. En plus des arrestations, l'occupant affirme avoir saisi deux véhicules contenant des armes qui auraient été destinées à des opérations. Dans un autre crime de l'occupation, Ahmad Fathi Ahmad Salah, 32 ans, de la localité de Kafr Dan à l'ouest de Jenine, a été tué après avoir été délibérément écrasé par un blindé militaire sioniste de type Namer alors qu'il circulait à moto près du rond-point de la sécurité intérieure. Transporté dans un état critique à l'hôpital Ibn Sina, il a succombé à ses blessures. Par ailleurs, le Croissant-Rouge palestinien a dénoncé l'empêchement par l'armée d'occupation de ses équipes médicales d'évacuer des blessés dans le quartier Est de Jenine. Il a toutefois réussi à prendre en charge une personne



atteinte par des éclats de balles réelles au cou. Dans un développement distinct, le jeune résistant palestinien Abdel Rahman Abou Al-Mana a été tué par les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne à Jenine. Selon des sources locales, une unité de sécurité palestinienne circulant dans des véhicules civils a intercepté et encerclé Abou Al-Mana au rond-point de Nassim avant de lui tirer dessus directement. Il a ensuite été transporté à l'hôpital, où son martyre a été confirmé. Des sources médiatiques à Jenine ont précisé qu'Abou Al-Mana, surnommé Dinayn, était l'un des principaux résistants ayant participé aux affrontements contre l'armée de l'occupant au cours des deux dernières années. En réaction à cet assassinat, le porte-parole des forces de sécurité palestiniennes, le général Anouar Rajab, a déclaré que les forces avaient agi dans le cadre de leur mission de maintien de l'ordre et de lutte contre ceux qu'il a qualifiés de « hors-la-loi ». Il a affirmé qu'Abou Al-Mana avait tiré sur les agents de sécurité, qui auraient riposté selon « les règles d'engagement en vigueur ». Cependant, plusieurs factions de la résistance palestinienne ont dénoncé cet acte. Le mouvement Hamas a qualifié cette opération de crime grave, dénonçant une politique répressive de l'Autorité palestinienne ayant coûté la vie à de nombreux résistants. Le Jihad

islamique a également condamné ce qu'il a décrit comme un nouvel épisode sanglant de la coopération sécuritaire avec l'occupant, rappelant qu'Abou Al-Mana était poursuivi par les forces sionistes depuis deux ans. De son côté, le Front démocratique pour la libération de la Palestine a critiqué cette action, la considérant comme une trahison dans un contexte où la ville de Jenine subit une offensive brutale de l'occupant, visant à détruire les infrastructures et à expulser les habitants.

L'OCCUPATION INTENSIFIE LA VIOLENCE

L'armée de l'occupant sioniste poursuit son offensive brutale contre la ville de Toulkarem et son camp de réfugiés pour le 45 jour consécutif, et contre le camp de Nour Chams pour le 32 jour. L'intensification de cette attaque se traduit par un déploiement militaire massif, un siège hermétique et des incursions violentes dans les habitations, accompagnées d'arrestations, de destructions et d'un déplacement forcé des habitants sous la menace des armes. Ce matin, des familles du quartier Jabal al-Nasr, dans le camp de Nour Chams, ont été contraintes de quitter leurs maisons sous la menace des soldats sionistes, qui ont transformé d'autres habitations en bases militaires après y avoir fait irruption sous un feu nourri visant à

terroriser la population.

L'occupation a également déployé ses patrouilles dans les environs du camp et utilisé ses bulldozers pour détruire une nouvelle fois la route de Naplouse adjacente à l'entrée du camp, endommageant gravement les infrastructures et les biens des citoyens. Dans le camp de Toulkarem, les forces d'occupation ont incendié plusieurs maisons dans la zone de Daba Oum Jouhar, au sein du quartier al-Balawna, en pleine nuit, au milieu d'explosions et de tirs nourris. Des bulldozers ont été mobilisés pour raser des quartiers entiers, notamment les quartiers de l'Agence et d'al-Hammam, détruisant commerces, habitations et infrastructures essentielles. Des témoins rapportent que des soldats sionistes ont pillé plusieurs commerces du camp après en avoir détruit les portes et vandalisé les intérieurs. Les habitants qui tentaient de rejoindre leurs foyers ont été poursuivis, contraints de se dévêtir et soumis à des violences physiques et psychologiques sous la menace des armes. Pendant la nuit, les véhicules militaires ont envahi plusieurs quartiers de la ville, notamment le quartier sud, la rue de l'hôpital public du martyr Thabet Thabet, la rue de Naplouse, ainsi que les localités de Dhannaba, Shweika, Irtah, Iktaba et al-Azab.

M. Seghilani

JÉNINE

Arrestations massives et incursions violentes

L'occupation israélienne a mené une vaste campagne de répression en Cisjordanie occupée, procédant à l'arrestation de 30 Palestiniens, dont d'anciens prisonniers, lors de plusieurs incursions dans différentes régions. Cette escalade s'inscrit dans un contexte de tensions accrues et de raids militaires continus, visant à intensifier la pression sur la population palestinienne. Selon la Commission des affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens, l'armée de l'occupation a lancé hier une série de raids à travers la Cisjordanie occupée. Parmi les localités ciblées, la ville de Jenine a été particulièrement touchée. Un Palestinien, Ahmed Hassan Sadaqa, a été arrêté dans la localité d'Anza, au sud de la ville, après l'irruption brutale des forces de l'occupation dans son domicile. Depuis 51 jours, la région de Jenine est le théâtre d'opérations militaires incessantes, marquées par des arrestations massives et des destructions. Dans le sud de Bethléem, la ville d'Al-Khader a également subi une invasion militaire. Des unités de l'occupation ont pris position dans plusieurs quartiers de la vieille ville, déclenchant des explosions avec des grenades assourdissantes. Si aucune arrestation n'a été signalée, des maisons ont été saccagées et les identités des habitants scrutées. Un habitant sexagénaire, Hamza Abdallah Mahmoud, a été victime d'un malaise après une descente violente de son domicile.

M. S.

EL-QODS OCCUPÉE

Le responsable d'une bibliothèque arrêté

El-Qods occupée - Les forces de l'occupation sioniste ont arrêté, mardi, Imad Mona, responsable d'une bibliothèque scientifique de renom à El-Qods occupée, après avoir pris d'assaut la rue Salah al-Din et perquisitionné l'établissement. Cette nouvelle attaque s'inscrit dans une campagne systématique visant à effacer le patrimoine culturel et intellectuel palestinien. Le gouvernorat d'El-Qods occupée, cité par l'agence palestinienne de presse Wafa, a dénoncé cette arrestation et rappelé que ce n'était pas la première fois que la bibliothèque était ciblée. Le mois dernier, les forces sionistes avaient déjà saisi une collection d'ouvrages sur la Palestine et arrêté deux autres responsables de l'établissement, Mahmoud et Ahmed Mona, sous prétexte de "trouble à l'ordre public" et de "vente de livres incendiaires". Fondée il y a 38 ans, la bibliothèque scientifique d'El-Qods occupée est une institution incontournable pour les chercheurs, journalistes, diplomates et étudiants en quête de documentation sur la Palestine et son histoire. Sa réputation dépasse les frontières, comme en témoignent les distinctions qu'elle a reçues : meilleure bibliothèque de Palestine en 2011 et troisième meilleure bibliothèque du Moyen-Orient selon Lonely Planet et la BBC. En s'attaquant à cet espace de savoir, l'occupation israélienne poursuit son entreprise d'effacement du récit palestinien et de répression de toute forme de résistance culturelle et intellectuelle. Ces mesures répressives contre les institutions du savoir palestinien illustrent une volonté claire d'étouffer la mémoire collective et de contrôler la narration historique du peuple palestinien.

M. S.

AGRESSIONS À NOUR CHAMS ET TOULKAREM

Un bilan humain dramatique

Le massacre en cours a déjà coûté la vie à 13 Palestiniens, dont un enfant et deux femmes, l'une étant enceinte de huit mois. Des dizaines d'autres ont été blessés ou arrêtés, tandis que le déplacement forcé se poursuit : plus de 9 000 personnes ont été contraintes de fuir le camp de Nour Chams et 12 000 celui de Toulkarem, laissant derrière elles des habitations détruites ou incendiées. Depuis le 21 janvier, deux jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Gaza, l'armée sioniste mène une campagne de destruction massive en Cisjordanie occupée, avec un focus particulier sur les villes du nord, notamment Jenine et Toulkarem. Plus de 40 000 Palestiniens ont été déracinés, principalement des camps de réfugiés de Jenine, Toulkarem et Nour Chams, tandis que les infrastructures essentielles sont systématiquement ciblées. Dans le camp de Jenine, environ 3 200 familles ont fui les bombardements incessants et la répression militaire, dispersées entre la ville et ses villages environnants. Des

milliers de déplacés sont actuellement hébergés dans des centres d'accueil comme le centre al-Kafif ou le centre coréen, tandis que la municipalité de Burqin à l'ouest a accueilli près de 4 700 réfugiés. Des récits poignants illustrent l'ampleur du drame Mohammad Abdelwahab (42 ans), père de quatre enfants, raconte comment il a fui le camp de Jenine dès le troisième jour d'incursion, sous les menaces des drones de l'occupation, traversant un corridor unique sous surveillance militaire. "Oum Ali" (26 ans), réfugiée dans un centre universitaire, peine à subvenir aux besoins de ses enfants, vivant dans des conditions précaires, loin de leur foyer et privés de l'ambiance traditionnelle du Ramadan. Bouchra Shehab, déplacée du camp de Toulkarem, a dû fuir avec ses trois filles alors que son voisin, un vieil homme handicapé, subissait des violences des soldats. Revenant inspecter sa maison, elle ne retrouve que des ruines. Attaf Mislah, réfugié dans un centre culturel, ne peut offrir un cadre stable à sa fille en clas-

se de terminale, alors que l'éducation devient un luxe inaccessible pour des milliers d'enfants déplacés. Youstra Suleiman Faraj, une femme âgée de Nour Chams, voit son foyer, construit après des années d'efforts, réduit en poussière. Le gouvernement palestinien a tenu une réunion d'urgence pour discuter des mesures à prendre afin de soutenir les déplacés, notamment par la création de nouveaux centres d'accueil et le lancement de projets de reconstruction. Malgré la crise financière due aux ponctions imposées par l'occupant sioniste, 34 millions de shekels ont été alloués à la réparation des infrastructures détruites dans le nord de la Cisjordanie occupée. Cependant, les besoins restent immenses et la situation continue de se détériorer, alors que l'armée de l'occupant sioniste poursuit son plan de destruction systématique, visant à redessiner la carte démographique de la Cisjordanie occupée et à imposer un nouvel exode aux Palestiniens.

M. S.

DERNIÈRE QUESTION DE DÉCOLONISATION EN AFRIQUE INSCRITE À L'ONU

Le Parlement du Timor-Leste va se doter d'une Commission de soutien à la lutte du peuple sahraoui

Le Parlement national du Timor-Leste a approuvé, en guise de solidarité avec le Sahara occidental, une résolution en vue de mettre en place une Commission parlementaire qui aura pour mission d'aider le peuple sahraoui dans son combat pour l'indépendance, a rapporté mardi l'agence de presse sahraouie SPS.

La Commission parlementaire nationale du Timor-Leste pour le Sahara occidental est composée de tous les partis politiques représentés au Parlement timorais, à savoir trois parlementaires du Congrès national pour la reconstruction du Timor (CNRT), deux du Front révolutionnaire pour un Timor-Leste indépendant (FRETILIN), un du Parti démocratique (PD), un du Parti de libération du peuple (PLP) et un du Parti KUNTO", a précisé la même source.

Dans une déclaration à cette occasion, l'ambassadeur sahraoui auprès de la République démocratique du Timor-Leste, Malainin Abba, a indiqué que "l'approbation lundi par le Parlement national timorais d'une résolution visant à créer une commission parlementaire pour accompagner la question du Sahara occidental, est une position claire de solidarité et un véritable engagement du Parlement, des partis politiques représentés au Parlement national et du peuple timorais dans son



ensemble envers la lutte du peuple sahraoui pour exercer son droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la pleine souveraineté sur tout le territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)".

R.I

NIGERIA

Le pays prévoit une croissance du PIB de 4,6 % pour 2025

Le gouvernement nigérian a exprimé son optimisme quant à la croissance de l'économie du pays d'au moins 4,6 % en 2025, contre 3,19 % en 2024. Lors du dévoilement d'un plan économique global pour le développement durable dans la capitale Abuja, le ministre des Finances et ministre coordonnateur de l'économie, Wale Edun, a déclaré que la stabilité macroéconomique reste une priorité, la stabilité du taux de change, l'excédent commercial et l'augmentation de la production pétrolière positionnant le pays comme un acteur mondial plus fort. Le Bureau national des statistiques a rapporté plus tôt que le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 3,84 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2024, contre 3,46 % au trimestre précédent. « Le gouvernement a prévu une croissance du PIB de 4,6 % pour 2025, avec une ambition à long terme de 7 % par an, un objectif crucial pour la réduction de la pauvreté et le développement durable », a noté Edun. Selon le ministre, le gouvernement s'engage à faire preuve de discipline budgétaire, à mobiliser les recettes et à améliorer le climat d'investissement, entre autres, afin de garantir la croissance du PIB. Il a également souligné le rôle crucial du secteur privé dans la croissance économique, les partenariats public-privé étant appelés à jouer un rôle clé pour combler le déficit annuel

d'investissement dans les infrastructures du Nigéria, qui s'élève à 100 milliards de dollars américains. Edun a déclaré que les réserves de change du pays ont dépassé les 40 milliards de dollars, témoignant de la « confiance dans les politiques économiques et la gestion financière ».

«L'APPROCHE ÉQUILIBRÉE DE LA FISCALITÉ ENCOURAGERAIT L'INVESTISSEMENT TOUT EN GARANTISSANT UN FINANCEMENT ADÉQUAT DES PRIORITÉS NATIONALES»

Dans le secteur du pétrole et du gaz, le raffinage national du brut local a considérablement réduit la dépendance aux importations, renforçant la sécurité énergétique et améliorant la résilience économique, a-t-il déclaré, ajoutant que les réformes de la politique budgétaire du gouvernement, qui comprennent l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation de la collecte des recettes et la création d'un système fiscal favorable aux entreprises, ont encore stimulé la croissance économique. Il a souligné qu'une approche équilibrée de la fiscalité encouragerait l'investissement tout en garantissant un financement adéquat des priorités nationales. Alors que le Nigéria progresse, le gouvernement reste déterminé à transformer son économie par des politiques favorisant la croissance, la stabilité et la participation

du secteur privé. En s'appuyant sur des réformes stratégiques, a déclaré Edun, le Nigéria est en mesure d'ouvrir de nouvelles perspectives de prospérité, d'accélérer le développement national et d'assurer un avenir meilleur aux générations futures. En décembre 2024, le président nigérian Bola Tinubu a déclaré que l'économie du pays était sur le point de devenir plus favorable aux citoyens en 2025, avec des attentes de stabilité macroéconomique res-

taurée, d'un environnement des affaires amélioré, d'une augmentation des opportunités d'emploi et d'une réduction de la pauvreté. Tinubu a souligné que les réformes économiques lancées par son administration il y a près de deux ans ne seraient pas annulées mais plutôt renforcées pour soutenir les progrès vers une économie plus résiliente, plus équitable, plus prévisible et plus compétitive à l'échelle mondiale.

R.I

POUR FACILITER LES POURPARLERS AVEC LE GOUVERNEMENT DE LA RDC

L'Angola s'engage à contacter les rebelles du M23

La présidence angolaise a déclaré qu'elle contacterait les rebelles du M23 pour faciliter des négociations directes avec le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) afin de rechercher la paix dans l'est de la RDC. Cette annonce intervient suite à une rencontre à Luanda entre le président angolais João Lourenço et le président de la RDC Félix Tshisekedi. Il s'agissait de la deuxième visite de Tshisekedi en Angola pour des négociations de paix en un mois. Tina Salama, porte-parole du président de la RDC, a déclaré sur les réseaux sociaux que la RDC attend la mise en œuvre de l'initiative de médiation de l'Angola. Par ailleurs, la Communauté de développement de l'Afrique australe a annoncé qu'elle tiendrait jeudi un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement pour discuter de la situation sécuritaire en RDC. Le conflit en cours entre les rebelles du M23 et le gouvernement de la RDC a entraîné des déplacements massifs de population et aggravé la crise humanitaire. Les tensions demeurent vives malgré les efforts diplomatiques et militaires déployés pour mettre fin aux hostilités. Le contingent sud-africain au sein de la mission de la Communauté

de développement de l'Afrique australe (SADC) sera retiré du territoire de la RDC après la fin des hostilités, ont rapporté des médias. "Nous sommes déterminés à garantir que la paix soit rétablie dans l'est de la RDC afin que les pertes en vies humaines et les déplacements de population cessent et que nos troupes puissent retourner", a précisé le président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, en répondant aux questions des députés sud-africains.

L'AFRIQUE DU SUD RETIRERA SES TROUPES APRÈS LA FIN DES HOSTILITÉS DE LA RDCONGO

Le cessez-le-feu immédiat dans cette région sera dans l'agenda du sommet de la SADC cette semaine, a ajouté M. Ramaphosa. Le contingent sud-africain dans l'est de la RDC compte 1800 personnes. La force de la SADC comprend également du personnel du Malawi et de la Tanzanie. En 2023, les autorités congolaises ont conclu un accord avec la SADC pour déployer un contingent communautaire dans l'est de la RDC afin de contrer les rebelles. Les forces de la SADC ont le mandat « d'engager » directement le combat.

R.I

MOZAMBIQUE

Six morts dans le dernier cyclone qui a frappé le pays

Le dernier cyclone qui a frappé le nord du Mozambique cette saison a fait au moins six morts et détruit plus de 900 maisons avant de s'affaiblir, ont annoncé hier, les autorités. Le cyclone Jude a frappé lundi ce pays d'Afrique australe bordant l'Océan indien, avec des vents qui ont atteint 195 km/h et plus de 250 mm de pluie en 24 heures, selon l'Institut national de météorologie. Jude, le troisième cyclone à frapper le Mozambique en quatre mois, a provoqué la mort de six personnes et blessé 20 autres, a déclaré l'Institut national de gestion des risques et des catastrophes dans un communiqué. Plus de 900 maisons ont été détruites et 9.500 personnes affectées, a-t-il ajouté. Jude s'est affaibli pour devenir une tempête tropicale mais a continué à provoquer des pluies intenses, des vents violents et des orages, selon la même source. R.I

L'OMS SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ AU SOUDAN

«70 % des hôpitaux et des établissements de santé dans les zones des hostilités ne sont plus opérationnels»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté sur la situation critique des infrastructures de santé au Soudan, indiquant que « plus de 70 % des hôpitaux et des établissements de santé dans les zones touchées par les hostilités au Soudan ne sont plus opérationnels », laissant poursuivre l'Oms « des millions de personnes sans soins de santé. Indiquant que le système de santé soudanais « est également la cible d'attaques incessantes », L'Oms ajoute qu'« à la mi-février, nous avons recensé près de 150 attaques contre les soins de santé au Soudan depuis le début de la guerre, mais le chiffre réel pourrait être bien plus élevé. » La violence et les vagues de déplacements ont submergé le fragile système de santé d'El-Fasher, la capitale de l'Etat soudanais du Darfour-Nord, ont déclaré mardi des humanitaires de l'ONU.

R.I

CONSTANTINE. LES VIEUX MARCHÉS

Lieux de prédilection des "nostalgiques" pendant le Ramadhan

Ces dernières années et en dépit du relogement de milliers de familles dans les nouveaux pôles urbains de la wilaya de Constantine, nombreux sont ceux qui continuent à se rendre aux vieux marchés du centre-ville afin de retrouver l'âme authentique du Ramadhan.

Une atmosphère qu'ils peinent à trouver dans les boutiques modernes ou les grands centres commerciaux, tissant ainsi, année après année, un lien indéfectible entre le mois sacré et ces marchés chargés d'histoire.

Durant le Ramadhan, les villes algériennes montrent un visage particulier : les marchés gagnent en effervescence et la ferveur des préparatifs se lit dans chaque allée bondée. A Constantine, ce phénomène prend une dimension encore plus marquée, avec un attachement profond des habitants des nouveaux quartiers aux souks anciens. Bien que les alternatives modernes soient plus proches de leurs lieux de résidence, ils préfèrent parcourir plusieurs kilomètres pour retrouver l'ambiance des marchés d'antan. Ville au passé prestigieux, Constantine abrite des marchés qui ont traversé les époques, véridables témoins de la vie sociale et économique locale. Parmi eux, Souk El Asr, l'un des plus anciens de la cité, se distingue par ses échoppes débordant de produits variés : denrées alimentaires, fruits et légumes, épices envoûtantes et étoffes colorées. Autre lieu emblématique, le marché Batou Abdallah, réputé pour ses étals de viandes, volailles et poissons, attire une foule dense dès les premières heures du jour. Quant à Souika, c'est un incontournable lieu pour qui cherche des produits artisanaux et traditionnels. On y trouve des douceurs sucrées, des pains façonnés dans la plus pure tradition, des fruits secs, du charbon et des ustensiles de cuisine essentiels aux tablées du Ramadhan. Mais au-delà de ces marchés célèbres, Constantine recèle aussi une multitude d'étroites



ruelles où se nichent d'anciennes boutiques proposant du pain traditionnel, des gâteaux "emblématiques" du mois sacrés tels que la Z'labia et le Qalb-El-Louz, ainsi qu'une riche sélection d'épices qui confèrent aux mets constantinois leur saveur inimitable.

DANS LES VIEUX MARCHÉS, L'ESPRIT DU RAMADHAN EST RESENTI

Malgré l'éloignement, de nombreux habitants des pôles urbains reviennent fidèlement vers ces marchés anciens dès l'approche du mois sacré. Ahmed, 52 ans, installé à Ali Mendjeli depuis cinq ans, témoigne : "J'ai essayé de faire mes courses dans les commerces de la nouvelle ville, mais cela ne ressemble en rien à l'ambiance des souks de Constantine. Là-bas, Ramadhan a une saveur particulière : les appels des vendeurs résonnent, les senteurs d'épices emplissent l'air. C'est un retour aux traditions de mon enfance, à ces souvenirs qui me sont si chers". Même constat pour Khadidja, 45 ans, résidant également à Ali Mendjeli : "Durant le Ramadhan, j'évite les produits industriels, trop standardisés à mon goût. Je préfère me tourner vers les marchés traditionnels où tout est préparé selon un savoir-faire

ancestral. Que ce soit pour les pâtisseries traditionnelles, les épices ou même la poterie culinaire, je ne pourrais concevoir le mois sacré sans un passage par ces souks empreints d'authenticité". Quant à Sami, 30 ans, habitant à Massinissa, il confie : "Même si je vis loin, je retourne systématiquement au marché de Souk El Asr chaque Ramadhan. J'adore son atmosphère, et c'est là que les familles viennent acheter du Qalb-El-Louz et de la Z'labia en fin de journée, dans une ambiance à la fois joyeuse et nostalgique".

Malgré les mutations urbaines et le développement des infrastructures modernes, les marchés traditionnels de Constantine demeurent des lieux vivants, incontournables durant le mois sacré. Plus qu'un simple espace d'échange commercial, ils sont l'âme battante de la ville, un patrimoine immatériel où s'entrelacent souvenirs et convivialité. Dans leurs ruelles étroites, entre les parfums enivrants des épices et le brouhaha des marchands, les Constantinois retrouvent un lien indéfectible avec leur histoire, un écho vibrant des mois de Ramadhan d'antan, où le mois sacré était bien plus qu'un temps de jeûne : il était une célébration des traditions et de partage.

BOUIRA. RÉSEAUX ÉLECTRIQUE ET GAZIER

Raccordement de plus de 28.000 foyers depuis 2019

Plus de 28.000 foyers ont été raccordés aux réseaux électrique et gazier à Bouira grâce à une série de projets réalisés depuis 2019 pour un montant de plus de 7.25 milliards de dinars, selon un rapport des services de la wilaya. Ces projets ont permis le raccordement de 28.068 foyers à travers les différentes communes sur des budgets de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) 2019, selon les détails fournis dans le même rapport. Pour l'électricité, une enveloppe de plus de 3.09 milliards de dinars a été allouée pour la réalisation d'un réseau d'une longueur de plus de 1015 km, a-t-on indiqué. Un autre montant de l'ordre de 4.15 milliards de dinars a été consacré à la réalisation d'un réseau gazier de plus de 1586 km pour raccorder 15.103 foyers à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira, notamment dans les zones

enclavées, selon la même source. D'autres opérations de raccordement ont également été réalisées dans le cadre du programme complémentaire 2014 pour une enveloppe financière estimée à 1.74 milliards de dinars. C'est dans le cadre de ce programme qu'un réseau d'une longueur de plus de 820 km, et un nombre de plus de 8700 foyers ont été raccordés en électricité et en gaz, d'après le même rapport

des services de la wilaya. L'évolution et l'évaluation des projets restants ainsi que la consommation des budgets étaient lundi soir au centre d'une réunion ayant regroupé le wali Abdelkrim Laâmouri et les responsables locaux du secteur.

Au cours de cette réunion, M. Laâmouri a donné de fermes instructions aux parties concernées pour qu'elles accélèrent les procédures et les

études afin de réaliser en 2025 les opérations restantes pour les communes de Chorfa, Hadjra Zarga, Ridane, Kadiria, Dirah, El Mesdour, Bir Ghablou, Taghzout, Haizer et Bouira.

Le même responsable a instruit lors de cette rencontre les services concernés à accélérer la cadence des travaux pour lever toutes les contraintes et pour raccorder 49 exploitations agricoles, selon le rapport des services de la wilaya.

BÉCHAR. INTEMPÉRIES DE SEPTEMBRE DERNIER

Relogement de dix familles sinistrées

Une opération de relogement de dix (10) familles, dont les habitations ont été classées "Rouge" lors des intempéries qu'a connues la wilaya au début de septembre 2024, a été effectuée mardi, a-t-on appris des services de la wilaya.

Cette première opération de relogement des familles sinistrées a été concrétisée avec l'appui et le soutien des services compétents de la commune, de l'Office de promotion et gestion

immobilières (OPGI) et de la direction du logement qui pilote cette opération, a-t-on précisé.

Elle se poursuivra prochainement avec le relogement d'autres familles, suivant les études des dossiers dont les habitations ont été classées "Rouge" par les équipes techniques chargées de l'évaluation des dégâts causés aux habitations et autres édifices publics et privés lors des mêmes intempéries, a-t-on assuré.

DJELFA. COMMUNE D'AÏN-LBEL

Projet de centre de proximité pour le stockage des céréales

Un projet de centre de proximité pour le stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 qx, est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Ibel, Sud de Djelfa, dans le cadre du renforcement des installations de stockage de la wilaya et de la contribution à la consécration de la sécurité alimentaire, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya. Ce projet, pour lequel une enveloppe de plus de 207 millions de DA a été allouée, s'inscrit dans le cadre d'une opération majeure destinée à la wilaya de Djelfa, visant la réalisation de huit (8) centres de proximité pour le stockage de céréales, en plus d'un silo stratégique d'une capacité d'un (1) million de qx au chef lieu de wilaya, selon la même source. Le chantier de ce projet, en réalisation à proximité de l'ensemble d'habitations "Amera", mitoyen à la RN1, a fait dernièrement l'objet d'une visite d'inspection du wali Djahid Mous. Sur place, le chef de l'exécutif local a souligné l'impératif de respecter les délais et les normes de qualité dans ce type de projets, destinés à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie des autorités publiques visant à consacrer la sécurité alimentaire et à relever les capacités nationales de production des cultures stratégiques. Le délai de réalisation de ce centre de stockage a été fixé à huit (8) mois, selon sa fiche technique.

SOUK-AHRAS. SECTEUR DE

L'HYDRAULIQUE

Réception de 8 projets à Khemissa et Oued Kebrit

Huit projets du secteur de l'hydraulique portant sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ont été réceptionnés "dernièrement" dans les deux communes de Khemissa et d'Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras), apprend-on mardi de la direction locale du secteur. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Boulaaras Agoun, a indiqué que ces opérations mobilisent une enveloppe financière de 200 millions DA du programme sectoriel d'urgence. Ces projets ont porté sur la réhabilitation des réseaux de distribution de la partie basse de la commune de Khemissa sur une longueur de 4 km ainsi que de la conduite principale du chef-lieu de la commune outre le renforcement des canalisations de la partie supérieure de la commune sur une distance de 4,3 km, selon le même responsable. Il a été également procédé à la réhabilitation du réseau de distribution d'eau d'Oued Kebrit -centre et de la conduite principale et à la réalisation de deux canalisations de 1,5 km desservant le nouveau château d'eau disposant d'une capacité de 300 m³, selon la même source qui a relevé que les travaux de réhabilitation ont touché également les réseaux de distribution d'eau des deux cités de la Gare (50+80 logements) et Safayat (33 logements) de la même commune. Les services de la direction de l'hydraulique ont lancé un programme pour remédier au problème des fluctuations de l'approvisionnement en eau potable portant, notamment sur la réalisation d'une canalisation de 250 mm de diamètre à partir du barrage Ain Dalia qui assurera un débit de 25 litres par seconde, a ajouté le même cadre qui a souligné que la réception de ce projet est prévue "prochainement".

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ. COMMUNE DE TIXTER

La réouverture du port sec relancera les exportations dans la région

La réouverture du port sec de la commune de Tixter (Bordj Bou Arréridj) permettra d'alléger la pression sur les ports et de redynamiser les exportations dans la région, a affirmé le ministre des Transports, Saïd Sayoud, mardi sur le site de cette infrastructure.

M. Sayoud, qui a supervisé la réouverture du port sec et remis la décision portant changement de dénomination de ce type de structure (de port sec à +zone d'espace+ placée sous le contrôle de la douane du port de Béjaïa), aux côtés des ministres du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné que la réouverture de cet espace à Tixter intervient en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mettre les ports secs à la disposition des ports publics afin de desserrer la pression sur ces derniers et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement.

Le ministre des Transports, qui était également accompagné du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouché, et du wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, a ajouté que la réouverture de cette zone "permettra aux opérateurs économiques de la région des Hauts-Plateaux de réduire les coûts de transport, que ce soit pour l'exportation de leurs produits ou l'importation de matières premières et ce, à travers l'utilisation de la voie ferrée, ce qui contribuera efficacement à restaurer la dynamique d'exportation de la région et à stimuler l'économie locale en particulier". Il a salué "le travail d'équipe" entre le ministère des Transports, les Douanes et autres parties prenantes du gouvernement qui a permis d'atteindre cet objectif, avant de noter que des espaces analogues seront "bientôt ouverts dans plusieurs



Ph: DR

régions du pays". La réouverture des ports secs est gérée par l'Etat et constitue une étape stratégique pour le développement de l'économie nationale et la facilitation du commerce intérieur et extérieur, a-t-il encore indiqué.

Cette installation "possède toutes les qualifications pour devenir un hub régional pour les exportations, car elle réunit tous les acteurs impliqués dans les opérations d'exportation, et peut fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, d'autant que son activité ne se limitera pas aux seuls conteneurs mais inclura toutes les marchandises au niveau des ports", a-t-il déclaré. Pour sa part, M. Boukhari, précisant que la réouverture de cette même installation contribuera à éliminer la longue et coûteuse présence des navires en rade avant leur déchargement, a souligné que grâce à la position stratégique de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, et à ses infrastructures, elle est devenue un pôle logistique de premier ordre tout en faisant bénéficier les wilayas voisines de cette dynamique. "L'objectif ultime des pouvoirs publics est de transformer notre pays en pôle de première importance en matière logistique", a-t-il également indiqué,

soulignant que tous ces "investissements majeurs" confirment la réussite de la politique du président de la République dans ce domaine. L'espace rouvert à Tixter est le premier du pays à disposer du plus grand terminal à conteneurs, d'une superficie de 20 hectares, dont 16 hectares sont exploités, 9 hectares étant dédiés à la réception d'environ 7.000 conteneurs et le reste de la superficie devant être consacré à des marchandises diverses. Cet espace est également relié directement, par voie ferrée et par l'autoroute Est-ouest, avec les ports de Bejaïa, d'Alger et de Skikda, a-t-on expliqué.

La délégation a inspecté les installations de la zone de chantier avant de superviser le déchargement d'un train de conteneurs en provenance du port de Bejaïa. Elle s'est ensuite rendue dans la zone de Dehsa (commune d'El Hammadia), au centre d'exportation du groupe Condor, spécialisé dans la fabrication d'appareils électroménagers, électriques et électroniques, pour donner le coup de starter d'une opération d'exportation d'une cargaison d'équipements électroménagers vers la Tunisie, la Jordanie et le Yémen.

M'SILA. ÉDUCATION

Réception de 20 nouveaux établissements à la prochaine rentrée scolaire

Vingt nouveaux établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement seront réceptionnés dans la wilaya de M'sila à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a affirmé mardi le wali, Nadjemeddine Tiari.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de la wilaya déléguée de Boussaâda consacrée au secteur de l'éducation, le chef de l'exécutif local a précisé qu'il s'agit de 10 groupes scolaires du primaire, 8 CEM et 2 lycées.

Ces structures font partie de 34 établissements scolaires en cours de réalisation à travers le territoire de la wilaya, a précisé le wali qui a souligné que deux autres lycées et trois autres groupes scolaires seront réceptionnés "avant la fin de l'année 2025".

La réception de ces structures permettra d'atténuer le problème de surcharge des

classes dans plusieurs communes dont celles du chef-lieu de wilaya et de Boussaâda qui ont connu dernièrement la réalisation de plusieurs nouveaux pôles urbains dans le cadre des programmes de logements des diverses formules, a ajouté le même responsable.

Le responsable de la wilaya a insisté sur l'impérative bonne préparation de la prochaine rentrée scolaire et a appelé à arrêter toutes les dispositions relatives à l'équipement en matériel didactique des établissements scolaires à réceptionner dès la fin des travaux.

Le wali a donné également des instructions aux responsables de ces projets pour veiller au raccordement des établissements aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau et pour renforcer les chantiers en main d'œuvre et respecter les délais contractuels de réalisation.

EL-MENIÂA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL

Plus de 1.660 nouveaux clients raccordés en 2024

Pas moins de 1.667 nouveaux clients ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, au cours de l'année écoulée, a-t-on appris mardi de la direction locale de distribution relevant de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Concernant l'électricité, 1.090 nouveaux clients ont été raccordés au réseau de basse tension (BT) et 231 autres raccordés au réseau de haute tension (HT), portant le nombre global

d'abonnés à travers la wilaya à 28.291 abonnés, a-t-on précisé.

Pour le gaz naturel, 346 clients ont été alimentés en cette énergie via un réseau de basse pression, ce qui porte le nombre total d'abonnés à 11.849, a ajouté la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la direction de distribution pour atteindre une couverture totale en électricité et en gaz naturel, a-t-on indiqué.

BORDJ BADJI-MOKHTAR.

OLYMPIADES ALGÉRIENNES DE MATHÉMATIQUES Lancement de la première phase éliminatoire

La première phase éliminatoire des olympiades algériennes de mathématiques dans sa deuxième édition au titre de l'année 2025, a été lancée mardi dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, pour sélectionner les meilleures élites scolaires qui représenteront la wilaya aux compétitions nationales, a-t-on appris auprès des services du secteur de l'éducation de la wilaya. Ce concours, qui cible les élèves brillants en mathématiques issus des établissements scolaires relevant du secteur de l'éducation nationale, et qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17/20 en mathématiques au premier semestre, se déroule au niveau du collège d'enseignement moyen (CEM), Cheikh Abdelhamid Ben Badis à Bordj Badji Mokhtar, avec la participation de cinq (5) candidats de l'enseignement secondaire, et 23 autres du cycle moyen, a-t-on précisé.

TIPASA. DASS

Plus de 30.000 familles bénéficiaires de l'allocation de solidarité

Plus de 30.000 familles nécessiteuses relevant de différentes communes de la wilaya de Tipasa ont bénéficié de l'allocation de solidarité-Ramadhan, a-t-on appris, mardi, de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Le versement de l'allocation de solidarité-Ramadhan, ayant profité à 30.072 familles nécessiteuses, s'est déroulé dans de bonnes conditions, selon la même source. Outre cette allocation de solidarité accordée par l'Etat aux familles nécessiteuses, la DASS veille, tout au long du mois sacré, à coordonner les différentes actions caritatives et toute initiative de solidarité, à l'instar des circoncisions collectives et des opérations de distribution des vêtements de l'Aid El-Fitr au profit des enfants.

MOSTAGANEM. EN PRÉVISION

DE LA SAISON ESTIVALE

Ouverture de 5 nouvelles plages

Cinq nouvelles plages seront ouvertes dans la wilaya de Mostaganem en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris, mardi, d'un communiqué des services de la wilaya. Le communiqué précise que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a récemment tenu une réunion du conseil de l'exécutif consacrée aux préparatifs pour la saison estivale 2025, qui verra l'ouverture de cinq nouvelles plages, portant ainsi le nombre de plages autorisées à la baignade sur le littoral de Mostaganem de 51 à 56 plages. Il s'agit de trois nouvelles plages dans la commune de Hadjadj, une plage dans la commune de Achâacha (Est de Mostaganem) et une plage dans la commune de Stidia (Ouest de Mostaganem), a ajouté la même source. Lors de cette réunion, le wali a donné des instructions pour organiser des campagnes de nettoyage des plages, chaque semaine, et a annoncé le lancement de la deuxième édition du concours de la plus belle commune touristique pendant la saison estivale.

**S
T
R
O
P
S**

14^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAF

Walid Sadi élu par acclamation au sein du Bureau exécutif

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été élu par acclamation au sein du Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors de la 14^e Assemblée générale extraordinaire de la CAF qui se déroule dans la capitale égyptienne.

Seul candidat éligible pour la région Nord du continent après le retrait du Tunisien Hussein Jenayeh, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF.

Le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi (région Nord), le Tanzanien Wallace John Karia (région Est et Centre), le Libérien Mustafa Raji (région Ouest A), le Ghanéen Kurt Okraku (région Ouest B) et Bestine Kazadi de la République démocratique du Congo (siège des femmes), étaient présents sans concurrents dans leurs régions respectives.



LE SUD-AFRICAIN MOTSEPE RECONDUIT POUR UN NOUVEAU MANDAT

Le président sortant de la Confédération africaine de football (CAF), le sud-africain Patrice Motsepe, seul candidat en lice, a été réélu par acclamation, pour un nouveau mandat jusqu'en 2029, à la tête de l'instance suprême du football africain, lors de la 14^e Assemblée Générale extraordinaire électorale tenue mercredi au Caire. Motsepe (62 ans) avait été élu pour la première fois à la tête de la CAF le 12 mars 2021, par acclamation, lors de la 43^e assemblée générale de l'instance africaine, alors qu'il était candidat unique. Le propriétaire du club sud-africain de Mamelodi Sundowns, avait succédé au Malgache Ahmad Ahmad, suspendu par la FIFA pour cinq ans de "toute activité relative au football", avant que sa peine ne soit réduite par le TAS à deux ans. Pour

rappel, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été élu par acclamation au sein du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF).

Les présidents de la CAF depuis 1957:
Abdel Aziz Abdallah Salem (Egypte) 1957-1958
Abdel Aziz Mostapha (Egypte) 1958-1968
Abdelhalim Mohamed (Soudan) 1968-1972
Ydnekatchew Tessema (Ethiopie) 1972-1987
Abdel Halim Mohamed (Soudan) 1987-1988
Issa Hayatou (Cameroun) 1988-2017
Ahmad Ahmad (Madagascar) 2017-2021
Patrice Motsepe (Afrique du Sud) 2021-2025
Patrice Motsepe (Afrique du Sud) 2025-2029.

R. S.

COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR/ 1/8ES DE FINALE)

L'USMA et le MC El Bayadh en quarts

L'USM Alger a validé son ticket pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, en battant le RC Kouba, pensionnaire de la Ligue 2 amateur, 1-0 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade Benhaddad, en mise à jour des 1/8es de finale de l'épreuve populaire. En première période, les Koubéens sont parvenus à avoir la possession de balle, mais sans pour autant parvenir à tromper la vigilance du portier international de l'USMA, Benbot. De leur côté, les "Rouge et Noir", mal inspirés offensivement, ont pêché par des déchets techniques. Après la pause, l'expérience des Usmistes a prévalu, ce qui leur a permis de marquer le but de la qualification, sur un penalty transformé par Mehdi Merghem (70e), après une erreur commise par le gardien koubéen Messaoudi, en pleine surface, sur Boukhanouchouche. Le club phare de Soustara affrontera au prochain tour, le CR Témouchent (Ligue 2), qualifié en février dernier, à domicile aux dépens de la formation du CR Béni Tamou (inter-régions) 1-0. Un peu plus tôt dans la journée, le suspense a plané jusqu'au bout, lors de la confronta-



tion ayant opposée les deux pensionnaires de l'élite : le MC El-Bayadh à l'Olympique Akbou, au stade Zakaria Medjdoub d'El-Bayadh. La formation d'El-Bayadh, dirigée sur le banc par Lotfi Amrouche, a dû attendre la séance fatidique des tirs au but pour se qualifier pour les quarts de finale, après la fin du temps réglementaire et la prolongation, sur un score vierge (0-0, aux t.a.b : 6-5). Le MCEB affrontera au prochain tour l'ES Sétif, qui s'est qualifiée à son tour, en éliminant en déplacement le 6 février dernier, l'Amel El-Eulma (inter-régions), sur une courte victoire (1-0). Le dernier match au programme de la mise à jour des 1/8es de finale de "Dame Coupe", se jouera mercredi soir entre le CR Belouizdad, tenant du trophée, et l'US

Chaouia (Ligue 2), au stade olympique du 5-Juillet (22h00).

Les quarts de finale se joueront les 27 et 28 mars, rappelle-t-on.

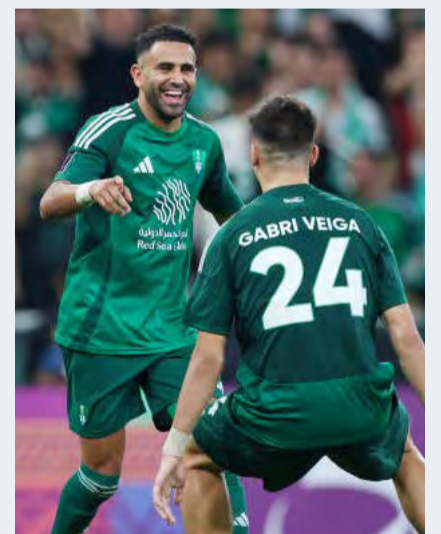
Mardi, 11 mars 2025 :
MC El-Bayadh - Olympique Akbou (0-0, le MCEB aux t.a.b : 6-5)
RC Kouba - USM Alger 0-1

Mercredi, 12 mars 2025 :
CR Belouizdad - US Chaouia 22h00

Déjà joués :
US Biskra - ES Mostaganem 1-2 (a.p)
Amel El-Eulma - ES Sétif 0-1
CR Témouchent - CR Béni Tamou 1-0
MO Bejaïa - JS Haï Djabel 2-0
MC Oran - USM El-Harrach 0-1.

AL AHLI

Mahrez claque un doublé en Ligue des champions



Un doublé de Riyad Mahrez a permis à la formation saoudienne d'Al Ahli de battre son homologue qatarienne d'Al Rayyan (2-0), ce mardi soir, à l'occasion de la manche retour des 8es de finale de la Ligue des champions asiatique. Déjà vainqueurs à l'aller (3-1), les Saoudiens valident leur billet pour les quarts de finale de la compétition. L'Algérien a débloqué la situation pour Al Ahli peu après l'entame du dernier quart-d'heure en piquant le ballon au dessus du portier adverse après un magnifique contrôle orienté sur une offrande du Brésilien Galeno. Il doublera la mise six minutes plus tard d'une frappe à ras de terre à l'intérieur de la surface de réparation sur un service de Gabri Veiga. Joueur le plus décisif dans la compétition Mahrez totalise 8 buts et 7 passes décisives en 10 matches.

CAMP NOU, OLD TRAFFORD...

Les dix plus grands stades de football d'Europe

Manchester United, qui a annoncé mardi les plans d'un nouveau stade, deviendrait avec le Camp Nou du FC Barcelone, actuellement en travaux, le deuxième club européen à évoluer dans une enceinte d'au moins 100.000 places.

Voici les dix plus grands stades de football en Europe, ceux accueillant un ou plusieurs clubs résidents. De grandes enceintes comme Wembley (90.000) en Angleterre, le Stade de France (81.338), le Stade Loujniki en Russie (81.000) ou le Stade Atatürk (75.145) en Turquie accueillent essentiellement leur sélection, des finales de Coupes et pour certaines d'autres sports. Par ailleurs, le Stade olympique de Kiev (70.050) n'héberge plus le Dynamo depuis l'invasion russe en Ukraine en février 2022.

1. Camp Nou (FC Barcelone, 99.357 places, 105.000 après travaux) - Inauguration: 1957

Déjà le plus grand stade européen de foot, le Camp Nou va voir sa capacité passer à 105.000 places après rénovation. Lancés en juin 2023, ces travaux devaient être complètement achevés à l'été 2026, mais ils ont pris beaucoup de retard. Le club, qui évolue pendant ce temps au stade olympique de Montjuïc, pensait y revenir fin 2024, avec une jauge provisoire de 62.000 places, mais ce retour est sans cesse repoussé. Fin janvier, le Barça a demandé à la mairie de continuer à jouer à Montjuïc jusqu'à la fin de saison. Selon les médias, le retour ne se ferait pas avant l'automne.

2. Signal Iduna Park (Borussia Dortmund, 81.365 places) - Inauguration:

BAYERN MUNICH

Kimmich prolonge son contrat

Le milieu de terrain et capitaine du Bayern Munich, Joshua Kimmich, a confirmé le renouvellement de son contrat quelques minutes après avoir assuré la qualification de son club pour les quarts de finale de la Ligue des champions grâce à une victoire 2-0 sur le Bayer Leverkusen mardi. Le contrat actuel de Kimmich devait expirer en juin et, ces derniers mois, les spéculations allaient bon train sur l'avenir du joueur au sein du club bavarois. "L'annonce sera faite dans les prochains jours", a déclaré Kimmich, interrogé sur son renouvellement, sans toutefois préciser la durée du nouveau contrat. Cette prolongation de contrat s'ajoute aux récentes signatures d'autres joueurs importants du Bayern, comme le gardien Manuel Neuer, le jeune Jamal Musiala et le Canadien Alphonso Davies, auteur du deuxième but lors de la victoire de mardi à Leverkusen. Kimmich, qui vient de fêter ses 30 ans, a été formé à Stuttgart et a rejoint le Bayern en 2015 en provenance du RB Leipzig. Il a disputé 428 matches avec le Bayern, remportant huit titres de Bundesliga et la Ligue des champions en 2020. Au sein de l'équipe nationale allemande, Kimmich a disputé 97 matches (7 buts) et porte le brassard de capitaine depuis la retraite internationale de Neuer en 2024.



PH: DR

1974
Rénové notamment avant le Mondial-2006 en Allemagne, le Westfalenstadion, comme les supporters l'appellent toujours, est actuellement le deuxième plus grand stade de club en Europe. L'expérimentation de la configuration tribunes debout de l'UEFA depuis la saison 2022/23 pour les compétitions européennes permet désormais, comme en championnat, d'accueillir 25.000 personnes au sein du fameux "Mur Jaune".

3. Santiago Bernabéu (Real Madrid, 78.297 places) - Inauguration: 1947

Si l'enceinte mythique du Real peut accueillir un peu plus de 78.000 spectateurs, la capacité peut aller jusqu'à 84.000 places pour d'autres événements. Le club 15 fois vainqueur de la Ligue des champions a mené ces dernières années de lourds travaux, dont la mise en place d'un toit et d'une pelouse rétractables ou encore de zones VIP. Pour ce faire, le club, qui est propriétaire, a souscrit trois emprunts d'un montant total de 1,1 milliard d'euros, espérant accroître la fréquence des événements sportifs et des concerts, et dégager ainsi plus de revenus.

4. San Siro (AC Milan et Inter, 75.725 places) - Inauguration: 1926

Le stade Giuseppe Meazza, plus connu sous le nom de San Siro, est partagé par l'AC Milan et l'Inter. Cette cathédrale de béton rénovée à plusieurs reprises, la dernière fois pour le Mondial-1990, est vieillissante.

Après avoir exploré chacun de leur côté la piste d'un nouveau stade, les deux clubs ont annoncé ce mardi qu'ils avaient soumis les premiers documents pour la construction d'une nouvelle enceinte à côté de l'actuel. Selon la presse italienne, ce stade aura une capacité de 71.000 places et sa construction coûtera 1,5 milliard d'euros. L'actuel San Siro, qui accueillera la cérémonie d'ouverture des JO-2026 de Milan-Cortina, doit être racheté à la ville de Milan par les deux clubs pour être partiellement détruit (une de ses tribunes est classée monument historique) et aménagé pour "servir la communauté locale".

5. Allianz Arena (Bayern Munich, 75.024 places) - Inauguration: 2005

L'enceinte à l'enveloppe matelassée, surnommée le "Schlauchboot" (canot pneumatique) a vingt ans cette année. Jusqu'en 2017, Munich 1860 avait aussi ses quartiers dans cette enceinte, éclairée alors en bleu ou rouge (Bayern) selon le club. Mais le TSV 1860 a connu depuis des relégations et ne partage plus ce stade avec le Bayern.

6. Old Trafford (Manchester United, 74.310 places) - Inauguration: 1910

Plus grand stade de foot anglais, Old Trafford, surnommé le "Théâtre des rêves", accueille depuis 115 ans les "Red Devils". Mais le club du nord de l'Angleterre a donc annoncé mardi qu'il allait bâtir une nouvelle enceinte de 100.000 places "ultramoderne", à quelques pas d'Old Trafford, ce qui permettra selon le copropriétaire et homme d'affaires Jim Ratcliffe de préserver "l'essence" de ce lieu emblématique. Le club, lourdement endetté, n'a pas donné de détails sur le financement. Le coût du projet est estimé à 2,37 milliards d'euros et ses promoteurs espèrent le réaliser en cinq ans.

7. Stade olympique de Berlin (Hertha Berlin, 74.228 places) - Inauguration: 1892

Le Stade olympique héberge le Hertha Berlin, qui évolue en deuxième division. Il a accueilli les JO-1936. Le sprinteur noir américain Jesse Owens y a infligé à la supposée supériorité aryenne un cinglant camouflet en remportant quatre médailles d'or. Rebaptisé Olympiastadion, il a été nettoyé de tous ses symboles nazis. L'enceinte a été rénovée avant le Mondial-2006 pour environ 240 millions d'euros.

8. Metropolitano (Atlético Madrid, 70.692 places) - Inauguration: 2017

L'Atlético a délaissé il y a quelques années son stade Vicente Calderon de 55.000 places pour une enceinte plus moderne et 15.000 places supplémentaires, près de l'aéroport (ouest de la capitale). Le stade qui s'y était à l'origine prévu pour l'athlétisme et avait été rénové dans l'optique des candidatures pour les JO-2012 et 2016. Il a ensuite été transformé en stade de foot pour environ 290 millions d'euros.

9. Stade olympique de Rome (AS Rome et Lazio, 70.634 places) - Inauguration: 1953

Le Stadio olimpico, rénové pour le Mondial-90, héberge les clubs rivaux de Rome, qui s'y retrouvent pour des derbies enflammés. Roma et Lazio annoncent qu'elles explorent des pistes pour avoir leur propre stade. Cet été, la première a présenté un nouveau projet quand la seconde a dernièrement fait part de sa volonté de rénover le Flaminio, voisin de l'Olimpico et abandonné. Les rénovations ou constructions de stades dans le pays sont toutefois souvent des serpents de mer.

10. Stade olympique d'Athènes (Panathinaïkos, 69.168 places) - Inauguration: 1979

Cette enceinte accueille les matches du "Pana" mais a aussi servi à d'autres grands clubs comme l'Olympiakos et l'AEK. Elle a été complètement rénovée pour les JO-2004.

AS ROME

L'Argentin Paredes rempile jusqu'en 2026

Le milieu de terrain argentin, Leandro Paredes a prolongé d'un an jusqu'en juin 2026, son contrat avec l'AS Rome, a annoncé mardi le club de la capitale italienne. "La Roma est heureuse d'annoncer que Leandro Paredes a prolongé son contrat jusqu'au 30 juin 2026", a-t-elle indiqué dans un communiqué. Paredes, 30 ans, avait retrouvé en juillet 2023 la Roma, où il avait déjà joué deux saisons, en 2014/15 et 2016/17. Le Paris SG qui l'avait prêté en 2022/23, l'avait cédé à la Roma pour 12,5 millions d'euros. Cette saison, le champion du monde 2022 a disputé 17 matches (un but) de Serie A: alors qu'il n'avait pas les faveurs d'Ivan Juric, l'entraîneur qui avait succédé à Daniele De Rossi, remercié dès septembre, Paredes est indiscutable aux yeux de Claudio Ranieri. Sous la direction de Ranieri, sorti à 73 ans de sa retraite mi-novembre pour relancer le club où il a joué, puis qu'il a entraîné, la Roma est passée de la 15e à la 7e place. Elle a remporté le week-end dernier à Empoli (1-0) sa cinquième victoire de suite et enchaîné un douzième match sans défaite, ce qui en fait l'équipe ayant accumulé le plus de points (26) en 2025 dans les cinq grands championnats européens.

MANCHESTER CITY

Fabio Capello détruit Pep Guardiola

Pep Guardiola a beau connaître au gros passage à vide avec Manchester City, l'entraîneur espagnol est toujours considéré comme le meilleur coach du monde. Une tendance que ne partage pas spécialement un autre grand nom du football mondial : Fabio Capello. Entraîneur italien à succès, Capello a indiqué dans un entretien accordé à El Mundo qu'il respectait le travail de Guardiola et que le Barça de l'Espagne avait marqué un tournant dans l'histoire du ballon rond. Mais Capello n'est pas fan de lui.

« Nous n'avons pas discuté de quoi que ce soit (quand Capello a eu Guardiola sous ses ordres à l'AS Roma). Il est venu me dire comment je devais faire mon travail et je lui ai dit : « Va courir et après tu pourras parler ». C'est juste qu'il se promenait sur le terrain et que je n'allais pas l'éliminer devant des gens qui avaient beaucoup de choses de mieux que lui. C'était la fin du débat. Vous savez ce que je n'aime pas chez Guardiola ? Son arrogance. La Ligue des champions qu'il a remportée avec City est la seule où il n'a rien tenté de drôle dans les matches décisifs. Mais toutes les autres années, à Manchester et à Munich, lors des journées clés, il a toujours voulu être le protagoniste. Il changeait les choses et les inventait pour pouvoir dire : « Ce ne sont pas les joueurs qui gagnent, c'est moi ». Et cette arrogance lui a coûté plusieurs Ligues des champions. Je le respecte, mais pour moi c'est clair. D'ailleurs, même si ce n'est plus de sa faute, il a fait énormément de mal au football. Parce que tout le monde a passé dix ans à essayer de le copier. Cela a ruiné le football italien, qui a perdu sa nature. Je disais : « Arrêtez, vous n'avez pas les joueurs de Guardiola ! Il y avait aussi l'idée absurde que c'était tout ce qu'il y avait à faire pour bien jouer. (...) Un désastre et aussi un ennui qui a fait fuir beaucoup de gens du football, il leur suffit de regarder les temps forts, pourquoi allez-vous regarder 90 minutes de passes et de passes horizontales sans combat, sans course... ? Heureusement, le football est en train de changer.

TRUMP SUR LES DISCUSSIONS ENTRE WASHINGTON ET KIEV

«Il est plus facile de traiter avec la Russie qu'avec l'Ukraine»

Commentant les discussions entre les délégations américaine et ukrainienne, Donald Trump a répété que, jusqu'à présent, il avait trouvé plus facile de traiter avec la Russie qu'avec l'Ukraine dans ses négociations pour rétablir la paix entre les deux pays. Il a exprimé l'espoir que Moscou accepterait la proposition d'un cessez-le-feu de 30 jours.



Trump a fait ces remarques lors d'une table ronde commerciale le 11 mars, peu après la rencontre entre les délégations ukrainienne et américaine à Djeddah, en Arabie saoudite, pendant laquelle Kiev a accepté ce que le dirigeant américain a décrit comme un «cessez-le-feu complet» de 30 jours. Washington, de son côté, a débloqué l'aide militaire et l'aide en matière de renseignement. «Il s'est avéré plus facile de traiter avec la Russie qu'avec l'Ukraine jusqu'à présent, ce qui n'est pas censé être le cas. Mais c'est bien le cas, et nous espérons obtenir [l'accord de] la Russie. Par contre, l'Ukraine a déjà accepté notre proposition de cessez-le-feu», a-t-il conclu. Plus tôt dans la journée, Trump avait déclaré aux journalistes que la conclusion d'un tel accord constituerait une étape majeure vers un accord final pour mettre fin au conflit. Dans le cas contraire, «nous continuerons à avancer», a-t-il déclaré, avertissant que «beaucoup de gens» seraient tués. «Espérons que le président Poutine sera d'accord avec ça aussi et que nous pourrions mettre ce spectacle en route», a ajouté Trump. Immédiatement après l'annonce du succès des négociations entre les délégations américaine et ukrainienne, le conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, Mike Waltz, a déclaré à son tour qu'il contacterait bientôt les représentants russes pour discuter des résultats des pourparlers. Trump lui-même a également déclaré qu'il avait l'intention d'appeler Vladimir Poutine cette semaine. Toutefois, la Russie n'a pas confirmé officiellement qu'un entretien téléphonique était prévu.

CE QU'IL FAUT RETENIR DES POURPARLERS ENTRE WASHINGTON ET KIEV À DJEDDAH
Les délégations des États-

Unis et de l'Ukraine se sont réunies à Djeddah pour discuter d'un processus de paix en Ukraine. Washington évoque une rencontre «productive» et des «nouvelles positives», au terme de ce conclave tenu, mardi, en Arabie saoudite. L'Ukraine annonce accepter un cessez-le-feu de 30 jours, sous réserve que la Russie accepte également. Le 11 mars, les délégations américaine et ukrainienne se sont retrouvées à Djeddah, en Arabie saoudite, sous l'égide du prince héritier Mohammed ben Salmane et du ministre saoudien des Affaires étrangères. D'après la porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, la réunion a été «productive» et a permis aux États-Unis de recevoir des «nouvelles positives». La délégation ukrainienne était composée du ministre des Affaires étrangères Andriy Sybiha, du chef de cabinet de Volodymyr Zelensky, Andriy Yermak, et du ministre de la Défense Rustem Umerov. Du côté américain, la délégation incluait Marco Rubio, Mike Waltz et l'envoyé spécial pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff.

KIEV ACCEPTE LA TRÊVE DE 30 JOURS SOUS RÉSERVE QUE MOSCOU EN FASSE DE MÊME

Les discussions ont porté sur la proposition américaine d'un cessez-le-feu aérien et maritime de 30 jours. Kiev a accepté cette trêve à condition que la Russie en fasse de même. Le communiqué du Département d'État américain précise que cette trêve pourrait être prolongée par accord mutuel, mais qu'elle repose sur une hypothétique réciprocité de la part de Moscou. «Les États-Unis informeront la Russie que sa coopération est essentielle pour parvenir à la paix», affirme le texte. Par ailleurs, Washington a annoncé qu'il reprendrait immédiatement son aide militaire et le partage de renseignements avec Kiev. Ces soutiens avaient été suspendus après une ren-

contre tendue entre Zelensky et Donald Trump à la Maison-Blanche, le 28 février. L'acceptation du cessez-le-feu par Kiev permet donc à l'Ukraine de rétablir cette aide essentielle. Une autre question clé abordée lors des discussions concernait l'exploitation des ressources naturelles ukrainiennes. Les États-Unis et l'Ukraine se sont engagés à conclure rapidement un accord sur l'exploitation des minerais stratégiques. Aucun document officiel n'a toutefois été signé à Djeddah, mais les deux parties ont convenu d'accélérer les négociations sur ce sujet. Dans le même temps, les actions de Kiev montrent une flagrante contradiction. La veille des pourparlers, l'Ukraine a mené une attaque gigantesque de drones contre la Russie, notamment dans la région de Moscou qui a coûté la vie à trois personnes. Selon les données de la Défense russe, 337 drones ont été abattus.

Cette provocation intervient alors que Kiev prétend vouloir un cessez-le-feu. Malgré les déclarations optimistes de Washington et Kiev, l'issue de ces négociations dépend désormais de la réponse de Moscou. Comme l'a déclaré Marco Rubio après la rencontre : «Nous allons maintenant soumettre cette offre à

nos homologues russes. Nous espérons qu'ils accepteront et que nous pourrions avancer vers la paix». Selon Reuters, la prochaine rencontre peut avoir lieu le 12 mars, pourtant aucune déclaration officielle n'était pas encore faite.

L'UKRAINE PRÊTE À DISCUTER LES DÉTAILS TECHNIQUES DE LA TRÊVE

Les Ukrainiens affirment que la prochaine étape de discussion des détails du cessez-le-feu aura lieu la semaine prochaine. «La semaine prochaine, nous sommes déjà convenus que les équipes commenceront à discuter de tous les détails au niveau des experts techniques», a déclaré Andrii Ermak, chef du cabinet du président de l'Ukraine après les discussions d'hier à Djeddah. Il a également déclaré que l'Ukraine souhaitait discuter de garanties de sécurité «qui empêcheront à 100 % toute agression à l'avenir». En Europe, le succès des pourparlers américains a été chaleureusement salué. Dans son compte rendu, Ursula von der Leyen s'est félicitée non seulement de l'accord conclu, mais aussi de la reprise du renseignement. Elle a déclaré que l'UE était prête à «jouer pleinement son rôle dans les prochains pourparlers de paix».

R. I.

LES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE LA RUSSIE S'EFFRITENT

Des pétroliers russes lèvent l'ancre et ont pris le large

L'effet des sanctions américaines contre la flotte de pétroliers russes s'affaiblit, rapporte Bloomberg. L'agence note que des images satellites «montrent que ces derniers jours trois pétroliers visés par les sanctions américaines ont pris la mer avec une cargaison de pétrole». Les sanctions américaines contre la flotte russe de pétroliers «commencent à s'effriter», écrit l'agence de presse Bloomberg et précise «que davantage de navires russes lèvent l'ancre depuis l'ouest du port de Nakhodka», où ils se trouvent depuis que les restrictions ont été imposées. «Ces derniers jours, trois navires inscrits sur la liste noire ont chargé des cargaisons [...] et ont quitté le principal port régional du pays», écrit l'agence. La publication présente une infographie montrant que les expéditions de pétrole de tous les ports russes ont augmenté d'environ 300 000 barils par jour au cours des quatre semaines précédant le 9 mars. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis janvier 2023. Selon Bloomberg, les intermédiaires qui acheminent le pétrole russe vers l'Inde ont suspendu leurs expéditions en janvier de cette année lorsque les États-Unis ont imposé de nouvelles sanctions au secteur énergétique russe. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, avait alors déclaré que les routes naturellement établies pour les exportations d'énergie russe ne pouvaient pas être «coupées» par des sanctions et que d'autres options apparaîssaient immédiatement. «Il y aura une recherche de ces options de travail qui minimiseront l'impact des sanctions», a-t-il ajouté. Plus tôt, l'agence de presse Bloomberg a écrit que les États-Unis auraient rejeté une proposition canadienne visant à créer un groupe de travail chargé de sonder la «flotte fantôme» de pétroliers que la Russie utiliserait, selon l'Occident, pour contourner les sanctions sur les exportations d'énergie. Au cours des derniers mois de l'administration du Président Joe Biden, les États-Unis ont inscrit sur leur liste noire plus de 180 navires prétendument utilisés pour transporter illégalement du pétrole russe. Moscou insiste sur le fait que toutes les sanctions occidentales sont illégales et nie utiliser une flotte fantôme.

R.I.

HAUSSE DES DROITS DE DOUANE SUR L'ACIER ET L'ALUMINIUM CANADIENS

Ils sont passés de 25% à 50% par une décision de Trump

Le président américain Donald Trump a déclaré qu'il doublerait les droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada, les faisant passer de 25% à 50%, en réponse aux droits de douane imposés sur les exportations d'électricité de la province canadienne de l'Ontario. «Puisque l'Ontario, au Canada, a imposé 25% de taxes sur l'électricité à destination des États-Unis, j'ai demandé au ministre du Commerce de rajouter 25% de taxes, pour un total de 50%, sur tout l'acier et l'aluminium entrant aux États-Unis depuis le Canada, l'un des pays dont les droits de douane sont les plus

élevés au monde», a écrit M. Trump sur le réseau social Truth Social. «Cette mesure entrera en vigueur demain matin, le 12 mars», a-t-il ajouté. Le gouvernement de l'Ontario a officiellement appliqué lundi une surtaxe de 25% sur toutes les exportations d'électricité à destination de trois États américains, le Michigan, le Minnesota et l'État de New York, en réponse aux 25% de droits de douane appliqués à tous les produits canadiens. Jeudi dernier, M. Trump avait accordé au Mexique et au Canada une exemption d'un mois sur les droits de douane dans le cadre de l'Accord États-Unis - Mexique - Canada (USMCA).

R.I.

ILS FERONT PARTIE DE SPACESAIL, UNE CONSTELLATION INTERNET COMMERCIALE CHINOISE

Pékin envoie 18 satellites en orbite basse dans l'espace

Un groupe de 18 satellites en orbite basse a été envoyé dans l'espace hier matin à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-8 Y6 depuis le site de lancement spatial commercial de Hainan, dans la province insulaire méridionale de Hainan.



Les satellites, le cinquième groupe de ce genre, sont entrés avec succès sur l'orbite prédéfinie, d'après la China Aerospace Science and Technology Corporation (CASC). Ils feront partie de Spacesail, une constellation Internet commerciale chinoise. La mission marque en outre le premier lancement depuis l'aire de lancement No 1 du site, après un premier lancement depuis l'aire No 2 le 30 novembre 2024, illustrant la

disponibilité des deux aires du premier site de lancement spatial commercial de Chine pour les missions futures. L'aire No 1, d'une hauteur de 83 m, est adaptée à la fusée Longue Marche-8. Elle est dotée d'une structure modulaire en acier et utilise pour la première fois un cône de déviation de la flamme à double direction pour le refroidissement et la réduction du bruit, ce qui permet d'améliorer les capacités de réutilisation rapide. Elle permet

désormais un cycle de lancement et de réinitialisation de sept jours, ce qui est essentiel pour répondre à la demande croissante. La construction du site de lancement spatial commercial de Hainan a commencé en juillet 2022. Celui-ci a réalisé sa première mission en novembre 2024. La construction de la phase II du projet est en cours. La fusée Longue Marche-8, développée par l'Académie chinoise de technologie des véhicules de lan-

cement (China Academy of Launch Vehicle Technology) de la CASC, est une fusée à combustible liquide de moyenne poussée, dotée d'un bon rapport coût-efficacité et capable d'effectuer des lancements multi-satellites en orbite terrestre moyenne et basse. Il s'agissait de la 563e mission de vol de la série des fusées porteuses Longue Marche, pilier du système de transport spatial chinois.

R.I

ATTAQUE D'UN TRAIN AU PAKISTAN

Trois morts et des centaines de passagers toujours retenus

Trois personnes ont été tuées dans l'attaque d'un train dans le sud-ouest du Pakistan, ont rapporté des médias. Les forces de sécurité sont parvenues à libérer "plus de 100" passagers retenus en otage dans ce train, pris d'assaut au Baloutchistan, région frontalière de l'Iran et de l'Afghanistan, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Mohsen Naqvi. Il s'agit de "58 hommes, 31 femmes et 15 enfants", d'après des sources de sécurité. A la mi-journée, l'Armée de libération du Baloutchistan (BLA) avait annoncé avoir

bloqué un train transportant, selon les chemins de fer locaux, plus de 450 personnes et arrêté au niveau de la ville de Sibi.

"Un policier, un soldat et le conducteur du train ont été tués", a dit Mohammed Aslam, un responsable des chemins de fer d'une ville voisine, où la gare a été transformée en hôpital de campagne.

Le ministre Naqvi a lui-même prévenu: "les assaillants sans pitié qui ont tiré sur des innocents ne méritent aucune clémence". "Seize terroristes ont été tués", a-t-il ajou-

té. Dans un communiqué, la BLA a de son côté assuré avoir "détruit la voie ferrée avec des explosifs, forçant le Jaffar Express à s'arrêter".

D'après un haut fonctionnaire de Sibi, le convoi y a été bloqué) après que "des hommes armés" l'ont forcé à s'arrêter. Il était parti de Quetta, la capitale du Baloutchistan, en direction de Peshawar, la capitale de la province voisine du Khyber-Pakhtunkhwa, qu'il devait rallier après 30 heures de trajet.

R. I.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الولاية: البويرة
الدائرة: عين بسام
بلدية: عين بسام
رقم: 04/م.ن.ل. 2025/

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 18 فيفري 2025 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 26 سبتمبر 2025 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة: "جمعية نشاطات الشباب" المسجلة تحت رقم: 51/م.ن.ل.ج. 2011/ بتاريخ 08/05/2011 المقيمة بـ دار الشباب مالك بوقرموح بلدية عين بسام بـ إترأسها السيد: حريف بوعلام

إمضاء: المكلف بتسيير شؤون بلدية عين بسام / رئيس دائرة عين بسام

ROUMANIE

La Cour constitutionnelle confirme le rejet de la candidature de Georgescu à la présidence

La Cour constitutionnelle roumaine a rejeté l'appel de Calin Georgescu à la décision du Bureau électoral central (BEC) invalidant sa candidature à l'élection présidentielle du mois de mai, a rapporté mardi soir l'agence de presse Agerpres. La Cour a décidé de confirmer la décision du BEC. Le président de la Cour constitutionnelle, Marian Enache, a confirmé que toutes les demandes en appel avaient été rejetées, ajoutant que des informations plus détaillées suivraient dans un communiqué de presse. M. Georgescu, ex-

favori à la course présidentielle en Roumanie, a déposé sa candidature vendredi suite à l'annulation par la Cour constitutionnelle des résultats de l'élection l'année dernière. Dimanche soir, la BEC a rejeté la candidature de M. Georgescu, estimant qu'il ne remplissait pas les conditions légales pour être candidat, et faisant référence à une décision de la Cour constitutionnelle en décembre dernier. La décision de la Cour devient ainsi finale et contraignante, de sorte que le nom de M. Georgescu ne figurera pas sur

les bulletins de l'élection à venir. Le premier tour de la présidentielle est prévu le 4 mai, et le second pour le 18 mai le cas échéant.

R.I

EXPLOSION DANS UNE SOCIÉTÉ À TAIZHOU, CHINE Quatre morts et quatre autres blessés

Quatre personnes ont péri et quatre autres ont été blessées à la suite d'une explosion dans une société de la ville de Taizhou, dans la province chinoise du Jiangsu (est), ont indiqué les autorités locales, rapportent hier, des médias locaux. L'accident s'est produit, mardi, à 15h30 (heure locale) dans une société spécialisée dans la fermentation biologique et les domaines connexes, dans l'arrondissement de Gaogang, à Taizhou. Une enquête sur la cause de l'explosion est en cours.

R. I.

REJET DE LA MOTION DE CONFIANCE À L'EXÉCUTIF PORTUGAIS

Chute du gouvernement du Premier ministre de droite Montenegro

Le gouvernement portugais du Premier ministre de droite modéré Luis Montenegro est tombé mardi soir après le refus des députés de lui accorder la confiance. Le vote de confiance a été rejeté par les voix des socialistes, le principal parti d'opposition, de l'extrême droite Chega et de l'extrême gauche. Ce vote pourrait entraîner la tenue d'élections législatives anticipées dans les prochaines semaines, si le président choisit de dissoudre l'assemblée pour sortir de la crise.

R. I.

SAISON DES PLUIES AU PÉROU 85 morts et 47.000 sinistrés depuis décembre dernier

Les intempéries qui s'abattent sur le Pérou depuis le début de la saison des pluies en décembre ont fait 85 morts et plus de 47.000 sinistrés, a annoncé l'Institut national de protection civile (Indeci). Selon le dernier rapport de l'organisme, le nombre de morts a presque doublé par rapport aux 47 enregistrés mi-février. "Le nombre consolidé de sinistrés dans tout le pays est de 47.789", indique l'Indeci, qui fait état de 3.098 maisons détruites et de quelque 19.000 autres rendues inhabitables depuis le mois de décembre. La plupart des décès sont la conséquence de glissements de terrain, d'inondations et du débordement de rivières provoqués par les pluies continues dans les régions andines et amazoniennes.

R. I.

COLOMBIE

Au moins cinq soldats tués dans un attentat à la bombe

Au moins cinq soldats ont été tués dans un attentat à la bombe perpétré par la guérilla dissidente des FARC dans une région clé du sud-ouest de la Colombie, productrice de cocaïne, selon un porte-parole de l'armée, rapporte la presse locale. "A ce stade, cinq soldats ont été tués", a confirmé le lieutenant Alejandro Silva, tandis que le ministre de la Défense Pedro Sánchez a condamné sur X "l'ignoble attaque terroriste de l'organisation Carlos Patiño dans le village de Esperanza, à Balboa, (département du) Cauca contre la caravane de l'armée", qui se dirigeait vers un autre point de ce département.

R. I.

Jeudi 13 RAMADHAN 1446	IFTAR : Alger : 18:53 IMSAK : Alger : 05:36	Constantine : 18h39 Constantine : 05h22	Oran : 19h08 Oran : 05h51
---	--	--	--

Recette du Jour



Lasagne bolognaise

Ingrédients :

- Viande hachée
- 500 g de viande hachée
- Tomate pelée concassée
- 400 g de tomates pelées concassées
- Oignon
- 3 oignons
- Huile d'olive
- 8 cl d'huile d'olive
- Persil
- Persil haché
- Pour la sauce béchamel
- Lait demi-écrémé
- 50 cl de lait demi-écrémé
- Beurre
- 40 g de beurre
- Farine
- 30 g de farine

• Sel ou sel fin
• Poivre
• Noix de muscade

Faites précuire les feuilles de lasagne deux par deux dans de l'eau bouillante pendant 1 minute.

Égouttez sur du papier absorbant.

Faites revenir les oignons ciselés dans de l'huile d'olive pendant 5 minutes.

Ajoutez ensuite la viande hachée, et faire revenir pendant 4 minutes, pour la colorer.

Ajoutez la pulpe de tomates, saler, poivrer et laissez mijoter pendant 10 minutes.

La béchamel
Faites fondre le beurre dans une casserole à feu doux.
Ajoutez la farine.
Faites chauffer tout en mélangeant, jusqu'à ce que le mélange ressemble à un nid d'abeille.
Ajoutez le lait froid petit à petit, tout en mélangeant.

Le montage des lasagnes
Remuez constamment jusqu'à ce que la sauce s'épaississe.

Dans chaque plat individuel (ou un grand plat collectif), alternez :
un peu de sauce béchamel, une couche de lasagne, une couche de sauce bolognaise, une couche de béchamel, une couche de lasagne, et recommencer jusqu'à mettre une dernière couche de béchamel

Recouvrir de fromage râpé.
Enfournez pour 20 minutes environ à 210°C, jusqu'à ce que la béchamel soit bien dorée.


صح فطوركم

Gâteau du Jour

MOUSSE DE TIRAMISU

INGRÉDIENTS

- 1 cuillère à thé et demie de café instantané
- 1/4 de tasse (65 ml) d'eau chaude
- 1 tasse (250 ml) de crème 35%
- 1 tasse et demie (375 ml) de sucre en poudre
- 1 tasse (250 ml/8 onces) de fromage mascarpone ou fromage à la crème
- 1 cuillère à thé d'extrait de vanille
- 1 cuillère à soupe de cacao
- 2 cuillères à soupe + 1 cuillère à thé (35 ml) de chocolat semi-sucré à cuisson




PRÉPARATION:

Combinez le café instantané avec l'eau chaude. Mélangez et laissez reposer pour 5 minutes. Batre la crème jusqu'à la formation de pointe. Réfrigérer jusqu'à utilisation. Dans un grand bol, utilisez votre batteur électrique afin de mélanger le sucre en poudre et le fromage mascarpone. Ajouter le café et l'extrait de vanille. Brasser jusqu'à homogénéité. Combinez doucement les deux mélanges et déposez dans un grand sac ziplock. Percer un trou dans un des coins du sac ziplock. (Vous allez presser afin de faire sortir le mélange) Sortez quatre beaux verres. Faites sortir une couche du mélange. Ajouter une fine pincée de cacao. Répéter jusqu'à ce que vous arrivez à la fin. Saupoudrer une couche de chocolat râpé semi-sucré. Réfrigérer avant de servir!

Conseil du jour

Hygiène dentaire durant le Ramadan

1. Brossage et soie dentaire.
2. Rinçage buccal.
3. Hydratation.
4. Alimentation équilibrée.
5. Visites régulières chez le dentiste.

Le saviez-vous ?

pour faire du sport pendant le Ramadan

- Manger des glucides la veille
- Dormir au moins 6 heures
- Commencer par un échauffement
- S'entraîner 1 à 2 fois par semaine maximum
- Boire beaucoup d'eau
- Faire un effort d'intensité modérée
- Bien s'étirer après l'entraînement
- S'alimenter après l'effort



Bon à savoir!

Le ramadan, c'est le mois de la fraternité et de la solidarité. C'est l'occasion rêvée pour augmenter sa foi et purifier son cœur

Astuce du jour:

VÉRIFIER LA FRAICHEUR D'UN ŒUF



BIEN FRAIS : L'œuf reste au fond de l'eau
MOTIVEMENT : L'œuf remonte légèrement ou se met à la verticale
PLUS FRAIS : L'œuf remonte à la surface

لمس يا سمر يا شباب
المدينة واش اللي غضبك
علينا بخلاف مربي والنبي غير
ارضى علينا

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Euri Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

14^E FESTIVAL NATIONAL DES AÏSSAOUA À MILA

La Zaouïa Taibiya de Laghouat remporte le 1^{er} prix

Le groupe de la Zaouïa Taibiya de Laghouat a remporté le prix du "meilleur spectacle artistique intégré" du 14^e Festival national des Aïssaoua, clôturé mardi soir à la maison de la culture Moubarek El-Mili de Mila.

Le groupe lauréat s'est distingué par des textes mettant en valeur la spécificité du patrimoine Aïssaoua dans la région de Laghouat, ainsi que par l'harmonie de la prestation collective des artistes et le choix des costumes traditionnels authentiques, explique le président du jury du concours de ce Festival, Abdelkader Belarbi.

Les autres troupes participantes ont présenté des spectacles de haut niveau, mais l'absence de nouveaux textes dans l'édition de cette année a conduit à ne pas décerner le prix du "meilleur nouveau poème", a indiqué M. Belarbi qui a recommandé de "motiver et d'encourager les jeunes à rejoindre les groupes et les associations Aïssaoua pour assurer la pérennité de cet art et sa transmission aux générations futures". La soirée de clôture de la 14^e édition de ce Festival a été animée par l'Association "Mouridi El Tariqa El Aïssaoua" de Constantine, dont la performance a créé une atmosphère tout en spi-



ritualité, conduisant le public à interagir avec les titres interprétés comme "Salla Allah Aalih daïma", "Bismillah Miftahi" et "Djinakoum Ziyar".

Approché par l'APS, un spectateur, Djamel Benkheireddine, a estimé que les poèmes interprétés par Ahmed Benkhelaf ont fait de la soirée de clôture "une œuvre d'art respirant l'authenticité du patrimoine algérien". La 14^e édition du Festival culturel national des Aïssaoua,

ouverte le 8 mars, a vu la participation de 14 troupes et associations venues de 12 wilayas du pays qui se sont produits à Mila, mais aussi dans plusieurs communes de la wilaya.

De même que des expositions liées au patrimoine Aïssaoua et des conférences autour du thème de cette édition "Les Aïssaoua entre nécessité de transcription et impératif de localisation" ont été organisées en marge de la manifestation.

11^{ÈME} FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE L'INCHAD À M'SILA

L'ensemble artistique "Qabes" de Laghouat décroche le 1^{er} prix

L'ensemble artistique "Qabes" de Laghouat s'est adjugé le premier prix de la 11^e édition du festival culturel local de l'Inchad clôturé dans la soirée de mardi à Bou Saâda (M'sila).

Le 2^e prix de cette manifestation artistique, qui s'est déroulée à la salle Mohamed-Boutchicha de Bou Saâda du 7 au 11 mars, est revenue au groupe "Taranim" pour l'art engagé de Bou Saâda, tandis que la troupe El Aqsa de M'sila est montée sur la 3^e marche du podium.

De son côté, Hocine Sahouane, de Bou Saâda, a

remporté le prix intitulé "Le Mouchid de Bou-Saâda" récompensant la meilleure prestation individuelle. Un prix institué pour la première fois par le commissariat du festival afin d'encourager les voix "solo".

Les lauréats de cette édition ("Qabes") pourront, grâce à leur 1^{er} prix, prendre part au Festival international de l'Inchad, prévu à Constantine, tandis que le vainqueur du concours "Le Mouchid de Bou Saâda" bénéficiera d'une Omra offerte par une agence de tourisme locale. La cérémonie de clôture de cette édition

a été animée par les Mouchidine Mohamed Benkerrouche et Ali Sahraoui qui, par leurs chants alliant talent et maîtrise vocale, ont subjugué l'assistance constituée de nombreuses familles.

En marge de la cérémonie de clôture de cette manifestation, placée sous le slogan "Les valeurs de l'Inchad nourrissent l'esprit glorieux", le commissaire du festival, Ahmed Bouhali, a indiqué à l'APS que cet événement culturel a réuni cinq troupes artistiques des wilayas de M'sila, de Laghouat et de Biskra, en plus de six Mouchidine "solo" venus de M'sila, de

Médéa et de Djelfa. M. Bouhali, estimant que cette édition du festival a été marquée par le "haut niveau artistique des participants", a souligné que cette manifestation culturelle "constitue un acquis pour la région de Bou Saâda où l'art de l'Inchad est particulièrement prisé".

Il est à noter que la soirée de clôture a été marquée par une assistance très importante dont de nombreuses familles, ce qui traduit, selon le commissaire du festival, la place importante qu'occupe l'art de l'Inchad dans le cœur des habitants de la région.

CINÉMA

James Cameron annonce qu'Avatar 3 sera le plus long de la saga

Le réalisateur regrette aujourd'hui que son précédent film, qui durait pourtant déjà 3 h 12, n'ait pas laissé le temps aux personnages de se développer.

Avec un budget qui s'élève à environ 250 millions de dollars, Avatar - Feu et Cendre, le troisième film de la saga est attendu dans les salles de cinéma le 17 décembre.

À quelques mois de sa sortie, James Cameron a annoncé dans une interview au magazine Empire, que son troisième long-métrage serait le plus long de la saga, « un petit peu plus » que le précédent qui durait déjà 3 h 12.

Le réalisateur estime qu'il disposait de trop de matière, de trop de bonnes idées pour les réduire à trois heures. Il a donc décidé de laisser respirer son histoire et

ses personnages: « Nous avons trop d'idées géniales. Quand on y réfléchit, La Voie de l'eau avançait à toute vitesse mais nous ne nous attardions pas assez sur les personnages. J'ai donc dit : " les gars, il faut qu'on en fasse deux parties " », a-t-il confié.

Le prochain film emmènera le spectateur sur la piste d'une nouvelle tribu de Na'vis, surnommés les Ash, plus agressifs et plus guerriers, qui vivent dans des environnements volcaniques. « Nous avons des scènes d'action vraiment intelligentes, promet le réalisateur.

Ce que j'apprécie en tant qu'artiste qui a récemment eu 70 ans et qui a fait tout ça, ce n'est pas seulement l'opportunité de le faire à nouveau, mais c'est d'atteindre un niveau de personnages et d'intrigues que vous n'avez jamais vu auparavant

dans la saga », expliquait-il à Empire. Une partie du tournage d'Avatar 3 s'est déroulée pendant les prises de vues de La Voie de l'eau, entre septembre 2017 et novembre 2018.

La fin de la production avait été annoncée pour 2020 et de nouvelles scènes ont été tournées en 2024.

Bien que peu d'informations aient été dévoilées pour le moment, un quatrième volet de la saga serait déjà prévu pour une sortie prévue en 2029, tandis que le cinquième volet est attendu en 2031. « Nous avons tout écrit jusqu'au cinquième film et j'ai des idées pour un sixième et un septième même si je pense qu'à ce moment j'aurais passé le flambeau à quelqu'un d'autre », raconte James Cameron, bien décidé à voir la saga se poursuivre de nombreuses années encore.

"NUITS DE LA CALLIGRAPHIE ET DU MANUSCRIT"

La 8^e édition les 16 et 17 mars à Tlemcen

La 8^e édition des "Nuits de la calligraphie et du manuscrit" sera organisée dans la wilaya de Tlemcen les 16 et 17 mars, dans le cadre des activités culturelles du mois de Ramadhan, a-t-on appris du Musée national du manuscrit islamique, organisateur de l'événement. Le responsable du patrimoine au sein de cet établissement culturel, Nacer Nadjet a précisé que cet événement est intitulé "Les manuscrits des bibliothèques: entre valeur cognitive et esthétique". Lors de la première soirée, trois interventions seront présentées, a fait savoir la même responsable. La première, intitulée "Présentation de la bibliothèque des manuscrits de la famille Benaoum de la ville de Mascara", sera animée par le Dr Salah-Eddine Benaoum de l'Université de Mascara, la deuxième, intitulée "Analyse d'un manuscrit", sera présentée par le Dr Abdelhak Zirouh de l'Université de Tlemcen et la troisième, intitulée "La dialectique de la calligraphie et de l'image dans le patrimoine islamique", sera animée par le Dr Djilali Mestari du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a-t-elle précisé. En outre, une intervention pratique sur "L'importance de la décoration dans l'œuvre calligraphique" sera assurée par le calligraphe et décorateur, Aymen-Faris Abdelati (Egypte). Lors de la deuxième soirée, une exposition intitulée "Le Saint Coran: du manuscrit à l'impression" sera organisée au siège du musée, selon la même source. Cet événement permettra aux passionnés de la calligraphie arabe de découvrir l'utilisation des lettres dans la rédaction des manuscrits et l'importance de l'esthétique de la calligraphie arabe dans tous ses domaines d'application, a-t-elle souligné.

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE L'INCHAD À GUELMA

La 9^e édition du 16 au 20 mars

Le 9^e Festival culturel local de l'Inchad réunira du 16 au 20 mars à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafaï de Guelma douze (12) groupe de chants de plusieurs wilayas de l'est du pays, a indiqué mardi son commissaire, Amar Aziez. Selon la même source, les groupes devant participer au concours organisé dans le cadre de ce Festival placé, cette année, sous le slogan "Le rassemblement par la mélodie et le rendez-vous de la mémoire par les valeurs", sont attendus des wilayas de Biskra, de Mila, de Tébessa, de Skikda, de Batna, de Constantine, d'Annaba, de Jijel, de Sétif, d'Oum El Bouaghi et de Guelma. M. Aziez a ajouté que cette édition verra également la participation d'invités d'honneur connus en Algérie dans l'Inchad, parmi lesquels Kamel Rezzoug d'El Oued qui sera présent à la soirée d'ouverture et Abderrahmane Bouhbila, de Constantine, attendu lors de la soirée de clôture du Festival. Cette 9^e édition verra, pour la première fois, l'organisation d'un concours officiel du "Petit Mouchid" auquel participeront 9 groupes de chant provenant de plusieurs wilayas de l'est du pays. Un concours programmé, selon le commissaire du Festival, en milieu de journée durant toute la durée de la manifestation.

Mots croisés

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1 - Déséparé - 2 - Rebelles - 3 - Se dilate la rate - Immobiles - 4 - Prince troyen - Carotté - À payer - 5 - Plantes grimpantes - Grecque - 6 - En ligne - Étain - Signe musical - 7 - Volcan sicilien - Coloriage d'un dessin - 8 - Tels que les ours - 9 - Parée - Amorphe - 10 - N'a plus qu'à pousser - Strontium - Confond - 11 - Service postal - Décavés - 12 - Monuments - Cheville.

VERTICALEMENT

1 - Désordres - 2 - Distingué - Écologiste - 3 - Obtus - Discrédité - Fin de participe - 4 - Indique le lieu - Brûlis - 5 - Élément de file indienne - Indique le lieu - Pressé - 6 - Situations - Rebut - Victimes du changement - 7 - Porteur d'eau - Garçon d'écurie - Signe sur une échelle - 8 - Spécialité médicale - Sol de dalles - 9 - Ville de Grande-Bretagne - Solitaire - 10 - Éponges - Blessé.

Mots fléchés

Usurpations	Méduser	Main de maître	Affecté	Régime
Hyperboles	En peine	Aires sablées	Grugée	Prince troyen
Blanchit la face			Éculée	
Pion			De près	
	Coloré de nouveau			
	Volées de coups			
Aiguille			Dans la gêne	
Met une rallonge			Gouffre	
			Animal à charge	Tasse
			Conjonction	
Article		Vigueur		Empor-tées
Ainsi soit-il		Patriarche		
			Est suivi à la trace	Fait la chaîne
			Foule	Il fuit la société
Père de Jason			Relève	
En vogue			En stage	
	Forme d'avoir		Fin de participe	
	Éclat de rire		En arrêt	
Tour		Dévoyés		
Abri				
			Perce un boyau	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Café populaire (10 lettres)

E	D	E	I	A	H	T	N	E	V	E	E	R	I	A	L	A	R
E	C	N	G	E	R	I	A	R	A	U	E	S	I	R	C	E	T
E	T	R	A	E	P	R	E	S	E	I	P	O	T	U	G	T	E
S	S	N	A	R	N	I	A	S	S	R	E	I	T	R	N	G	L
U	E	I	I	N	G	L	A	G	E	L	L	I	E	E	E	E	L
R	S	E	R	O	I	T	I	D	E	N	I	T	G	R	N	O	A
T	I	L	R	P	N	P	O	N	T	N	T	A	A	I	R	E	B
N	R	I	E	J	I	N	G	J	I	A	N	N	A	A	T	D	E
I	P	V	L	A	A	U	O	V	B	I	T	V	L	I	E	R	L
E	E	E	L	R	L	L	E	E	A	H	L	E	A	L	R	O	A
I	R	I	I	S	I	D	D	I	R	A	A	R	E	A	U	N	V
O	E	N	E	E	V	C	S	A	R	T	T	B	T	I	S	E	O
J	R	A	V	E	R	E	I	V	B	O	N	D	I	E	E	C	E
E	U	R	E	I	T	D	E	D	U	E	O	N	T	L	M	U	L
T	S	U	B	U	E	N	I	O	M	A	L	A	G	N	E	O	U
I	U	L	A	N	I	A	R	T	E	I	T	R	A	P	O	D	O
N	E	H	R	E	P	U	O	S	E	L	O	V	I	R	F	R	F
U	E	R	B	I	L	E	R	R	U	O	B	E	L	U	O	M	F

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AGENT - ALAIRE - ARAIRE - BALLET - BOND - BOURRE - CRIBLE - CRISE - DÉBAT - DEVIN - DOUCE - ECRAN - ÉVEILLER - ÉVENT - FOULE - FRIVOLE - FRONT - GALA - GÉRANT - GRAND - HABILE - HAIE - HAUTE - ILLEGAL - INEDIT - INTRUS - JARS - JOIE - JOLIE - LAIE - LARVE - LIBRE - MESURE - MOINE - MOULE - NIAIS - NŒUD - NORD - OINTE - ORALE - OVALE - PARTIE - PONT - PRISE - RAID - REGRET - REPRISE - SAIN - SERPE - SOUPER - TIERS - TRAIN - TRAITE - UNITÉ - URANIE - USURE - UTOPIE - VAINE - VILAIN - VILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. - Troglodyte - 2. Rouée - Eaux - 3. Rs - Sb - TT(tétée) - 4. Plateaux - 5. Auges - Tuer - 6. Assis - Pi - 7. O.E.N - On - Néo - 8. Un - Er - Ruer - 9. Item - Au - Si - 10. Lémurien - 11. Lee - Ir - Ère - 12. Estafettes.

VERTICALEMENT :

1. Tripatouille - 2. Ro - Lu - Entées - 3. Ouragan - Émet - 4. Gestes - Ému - 5. Article - Eссор - Rif - 6. Sa - In - Aire - 7. Débuts - Rue - 8. Ya - Xu - Nu - Net - 9. Tut - Épées - Ré - 10. Extériorisés.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Renégats - Gâté - Aspe - Pâte - Stipe - La - Niée - Tétées - Ga - Il - Épées - Ino - Iso - Ré - Inné - Ruer - An - Unité - Aléas - Lie - Osée - Étété.

VERTICALEMENT :

Régale - Ninas - Natation - Lé - Tête - El - Nuée - Gê - Ne - Iéna - Pa - Sises - Ise - Tâte - Port - Assiège - Uélé - PP - Aéré - It - Ruées - Serrée.66

MOTS MASQUÉS DISSIPATION



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 13 MARS 2025 - PRIX : ELIOT ROSE - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 500 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Douze trotteurs connus sur 2500m

Douze trotteurs connus et aux mérites reconnus prendront part ce jeudi à l'hippodrome de Zemmouri au prix Eliot Rose où il faudra faire appel au sens de la déduction des différentes arrivées dans cette catégorie de trotteurs à dessein de dégager des lignes de jeu fiables susceptibles de nous guider vers l'issue finale de cette joute hippique qui regroupera au même rond de présentation des trotteurs que nos amis turfistes connaissent parfaitement pour les avoir suivis durant toute cette saison hippique et qui s'aligneront sous les ordres du starter dans une épreuve qui comprend trois poteaux de départ. Au premier 2 trotteurs rapides et accrocheurs idéalement placés de part la condition de la course, au second, la présence de 7 chevaux où l'avantage AU hongre Eclair de l'Elle et le mâle magnifique Cyrus de Cayola et sans oublier la femelle de 12 ans de la grande écurie Bechairia, Dune Mesloise, qui reste sur de bons résultats dans des parcours réduits à celui du jour, et enfin au dernier poteau les trotteurs les plus fortunés. Et pour retrouver la bonne combinaison de ce pari, il faudra analyser avec minutie les chances de chaque cheval engagé car en parcourant la composante de l'épreuve tous les scénarios restent de mise et il ne serait pas surprenant que l'issue finale débouche sur une arrivée Jackpot où l'incertitude régnera jusqu'à l'ultime foulée de l'épreuve qui nous intéresse qui est ouverte aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé en gains et placés la somme de 550.000 DA depuis le premier juillet 2024 avec un recul de 25m par tranche de 230.000 DA.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. VIC D'YVEL.** Au-dessous du lot.
- 2. DRAGA D'ALOUETTE.** Méfiance, c'est une trotteuse très rapide et cette fois elle est pilotée par son entraîneur driver N. Tarzout connu par son sérieux.
- 3. ECLAIR DE L'ELLE.** C'est un trotteur de grande valeur physique et technique, confié dans cette épreuve à son ancien

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
K. REBAH	1	VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2500	S. FOUZER
A. AZZOUZ	2	DRAGA D'ALOUATTE	N. TARZOUT	2500	N. TARZOUT
T. BELHABCHIA	3	ECLAIR DE L'ELLE	Y. BELHABCHIA	2525	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	4	DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2525	PROPRIÉTAIRE
ASS/TIAR-GUEROUI	5	CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2525	A. TIAR
Y. MEZIANI	6	DELINÉ GALBE (0)	Y. MEZIANI	2525	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	7	AXARRO (0)	R. TARZOUT	2525	B. SLIMI
T. SAFSAF	8	COCOLUPIN	S. FOUZER	2525	S. FOUZER
L. BOUDJEMAA	9	ES TU LA JAVANAIS (0)	H. AGUENOU	2525	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	10	FANCY FREE	AM. BENDJEKIDEL	2550	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	11	ELISEO DAIRPET (0)	AL. BENDJEKIDEL	2550	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	12	DESTIN DE L'AUBE (0)	ABM. BOUBAKRI	2550	PROPRIÉTAIRE

driver fétiche Youcef Belhabchia qui a gagné avec lui plusieurs épreuves.

4. DUNE MESLOISE. Trois critères pour qu'elle soit sur le podium, 1er son appartenance à une écurie redoutable, Bechairia, sa rapidité et son excellent driver A.Benayad.

5. CYRUS DE CAYOLA. Ce mâle bai de 13 ans reste toujours dans l'argent bien chouchouté par son entourage, sa tâche ne sera pas difficile d'obtenir une belle place sur le podium.

6. DELINÉ GALBE. Elle vient de confirmer ses derniers progrès en terminant 5e sur 2400m, elle peut venir encore dans ce lot répéter sa dernière sortie.

7. AXARRO. Ce trotteur bai de 15 ans garde les mêmes allures, peut venir créer un exploit dans cette épreuve.

8. COCOPUPIN. Il a échoué à sa dernière

sortie sur une distance comme celle du jour, sa tâche ne sera pas facile encore vu la condition de cette épreuve.

9. ES TU LA JAVANAIS. Au-dessous du lot.

10. FANCY FREE. Elle a échoué lors de sa dernière compétition dans une épreuve comme celle d'aujourd'hui,

mais méfiance, elle peut se racheter car elle n'est pas dépourvue de moyens

11. ELISEO DAIRPET. Cette fois il visera la plus haute marche du podium.

12. DESTIN DE L'AUBE. Un trotteur classique avec des allures carrées et correctes, a des chances de se pointer sur le podium

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. ELISEO DAIRPET - 3. ECLAIR DE L'AILE - 5. CYRUS DE CAYOLA - 10. FANCY FREE - 4. DUNE MESLOISE
LES CHANCES

12. DESTIN DE L'AUBE - 2. DRAGA D'ALOUATTE

Sûreté d'Alger : arrestation de deux suspects pour menace et vol d'un citoyen à l'arme blanche



Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de deux individus pour avoir menacé un citoyen et volé son argent à l'aide d'une arme blanche, a indiqué mardi un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida, ont arrêté, la semaine dernière, deux (2) suspects pour association de malfaiteurs en vue de préparer un crime de vol avec usage d'armes blanches et utilisation d'un véhicule pour faciliter la fuite", précise le communiqué. L'affaire a été enclenchée "suite à une plainte déposée par l'une des victimes qui a affirmé avoir été menacée avec une arme blanche par deux (2) individus, ayant ensuite volé son argent avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule dans un quartier de Dar El-Beida", poursuit la source.

En coordination avec le parquet territorialement compétent, "les services de la Police judiciaire ont entamé des investigations qui ont permis d'identifier et d'arrêter les mis en cause, tout en saisissant une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 9.950.000 cts, ainsi que le véhicule utilisé dans le vol". Les deux suspects ont été "déférés devant le parquet territorialement compétent", conclut le communiqué.

Cette année et cette décennie, les plus chaudes jamais enregistrées

Cette année et cette décennie ont été les plus chaudes jamais enregistrées, a indiqué le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. "Cette année et cette décennie ont été les plus chaudes jamais enregistrées, et la température de la mer n'a jamais été aussi élevée", a relevé M. Guterres dans un message vidéo, à l'approche de "l'Heure pour la Terre", célébrée le 22 mars de chaque année, notant qu'il "en résulte des incendies, des tempêtes et des sécheresses sans précédent". Pour marquer ce moment, chaque année, des millions de personnes éteignent les lumières en faveur de



l'action climatique. À cet effet, le secrétaire général de l'ONU a appelé à "offrir une heure à la Terre", le 22 mars à 20h30 (heure locale). Pour M.

Guterres, l'Heure pour la Terre "symbolise la solidarité, l'espoir et le pouvoir de l'action collective", soulignant toutefois, que les catastrophes climatiques

causées par l'homme "sont déjà bien là". "Les combustibles fossiles polluants étant la principale cause de ce chaos, le passage aux énergies renouvelables, plus saines, moins chères et plus sûres, suscite de grands espoirs", a-t-il ajouté. "Où que vous soyez, éteignez la lumière". "Et utilisez votre pouvoir pour promouvoir un monde meilleur pour tous", a-t-il conclu dans son message. Chaque année, un dernier samedi de mars à 20h30 heure locale, des millions de personnes dans le monde s'unissent pour sensibiliser la population aux crises de la nature auxquelles la planète est confrontée.

Trois morts et 153 blessés sur les routes en 24 heures



Trois (3) personnes sont décédées et 153 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public mercredi par la direction générale de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés respectivement dans les wilayas d'El Meniâa, de Mila et de Annaba, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux incendies, le premier dans la wilaya de Saïda où une fillette de 7 ans est décédée suite à un incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la daïra d'Aïn Lahjdjar, alors que le deuxième s'est déclaré dans une palmeraie dans la wilaya de Ouargla, ajoute le communiqué.

Arrêt temporaire du téléphérique de Bab El-Oued à partir de vendredi pour une inspection réglementaire

L'entreprise de transport algérien par câble (ETAC) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'arrêt temporaire du téléphérique de Bab El Oued (Alger) à partir du 14 mars, en raison d'une inspection réglementaire visant à garantir la sécurité de l'installation. L'ETAC a précisé que cette "gran-



de inspection", imposée par la réglementation, permettra de vérifier l'ensemble des composants essentiels du système, notamment les câbles, les cabines, les structures porteuses, la motorisation et les dispositifs de sécurité.

"Ces travaux sont nécessaires pour assurer la fiabilité et la sécurité de l'infrastructure et permettront au téléphérique de parcourir à nouveau environ 300.000 km en toute sécurité", a souligné l'entreprise. Mis en service en 2018, le téléphérique de Bab El-

Oued est devenu un moyen de transport essentiel pour les habitants et les travailleurs de ce quartier d'Alger. Avec un taux de disponibilité supérieur à 98 %, il assure plus de 24.000 heures d'exploitation, parcourt 345.600 km et transporté environ un million de passagers par an, selon la même source. Ce mode de transport, qui relie Bab El Oued aux hauteurs environnantes, constitue une alternative rapide et écologique, facilitant les déplacements dans cette zone urbaine dense, a ajouté l'ETAC. L'entreprise a invité les usagers à prendre leurs dispositions en utilisant les autres moyens de transport disponibles durant la période d'arrêt, précisant que cette opération vise à garantir la sécurité et la pérennité du téléphérique.

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue à Bouira

Une bande criminelle s'adonnant au trafic de drogue et de psychotropes a été démantelée par la brigade de lutte anti-drogue lors d'une opération menée dans la ville d'Aïn Bessam (Ouest de Bouira), indique mercredi un communiqué des services de la sûreté de la wilaya. Constituée de trois individus, cette bande criminelle a été appréhendée alors qu'elle était en train de vendre de la drogue en plein centre ville d'Aïn Bessam. Cette opération a eu lieu suite à des informations reçues par les services de la police, et faisant état de la présence de l'un des membres de ce réseau dans l'un des quartiers de la ville suscitée, selon les détails fournis par les services de la sûreté dans le même communiqué. Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue sont aussitôt intervenus sur les lieux, et ils ont réussi à arrêter le mis en cause en compagnie d'une autre personne. Après perquisition et fouille de leurs domiciles respectifs, les éléments de la brigade policière ont découvert et saisi une quantité de psychotropes de type (Pregabaline), ainsi qu'une somme d'argent estimée à 50.000 da, selon la même source. Au cours de l'enquête et des investigations, un membre principal de ce réseau a été par la suite identifié et arrêté avec en sa possession une somme d'argent de 65.000 da, considérée comme des revenus du trafic de drogue. Une autre somme d'argent estimée à 2.184.500 da, et une quantité de résine de cannabis (Kif traité) ainsi que de psychotropes (585 capsules de Pregabaline), ont également été saisies après la perquisition du domicile du suspect, selon le même communiqué de la sûreté. Après accomplissement de toutes les procédures légales, les trois mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

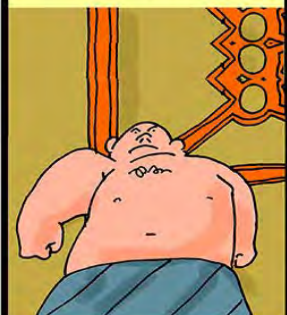
EXPRESS- HISTORIQUE

La bavarde et le serpent (16)

Plusieurs médecins se sont relayés pour tenter de résoudre le problème de la princesse.



L'homme le plus fort du royaume est également intervenu !



Des charmeurs de serpents sont également venus rendre visite à la princesse...



ACCORD DE CÉSSEZ-LE-FEU À GHAZA

Les négociations ont repris hier à Doha

Le porte-parole du mouvement palestinien de résistance Hamas, Hazem Qassem, a annoncé que de nouvelles négociations de cessez-le-feu ont commencé mercredi, notant que le mouvement aborde ces négociations de manière responsable et positive, y compris les négociations avec l'envoyé américain pour les affaires des prisonniers.

Il a exprimé l'espoir que ce cycle de négociations permettrait de réaliser des progrès significatifs vers le lancement de la deuxième phase de négociations, qui conduirait à l'arrêt de l'agression, au retrait de l'occupation sioniste et à la conclusion d'un accord d'échange de prisonniers. Auparavant, un dirigeant palestinien a confirmé à Al-Mayadeen que les négociations entre la délégation sioniste à Doha et les médiateurs qataris n'avaient pas abouti à des progrès, indiquant que la partie israélienne porte la responsabilité de l'obstruction des négociations en raison de son refus d'entrer dans la deuxième phase de l'accord. Il a fait savoir que « la délégation israélienne exige la libération d'un grand nombre de prisonniers en échange de la libération d'un certain nombre de prisonniers palestiniens et de la prolongation de la première phase ». Pour le dirigeant palestinien, la visite de l'envoyé américain Steve Witkoff à Doha « pourrait améliorer les conditions des négociations ». En effet, l'envoyé américain Steve Witkoff est arrivé à Doha et devait rejoindre les médiateurs qataris et égyptiens qui mènent les négociations entre l'entité sioniste et le Hamas concernant un nouvel accord de libération de prisonniers et un cessez-le-feu à Ghaza. Auparavant, l'envoyé de Trump pour les affaires des prisonniers, Adam Boehler, avait souligné que la rencontre avec le Hamas avait été « très efficace ». Dans une interview accordée à un média sioniste, il a confirmé qu'il n'excluait pas de nouvelles rencontres avec le Hamas. Il a ajouté : « Nous sommes les États-Unis, nous ne sommes pas soumis à Israël. Nous avons nos propres intérêts. » Il a précisé qu'il travaillait « pour Trump, et c'est sa décision. Je



mets en œuvre ce qu'il veut. » Par ailleurs, la Résistance palestinienne a salué la décision du Yémen annoncée mardi de reprendre ses opérations contre les navires de l'entité sioniste en mer Rouge, en mer d'Arabie, dans le détroit de Bab el-Mandeb et dans le golfe d'Aden, considérant que cela constitue une réelle pression sur l'occupant pour briser le blocus. La décision du Yémen a fait suite à la fermeture continue des points de passage par l'occupation sioniste et à l'interdiction faite à l'aide humanitaire, notamment alimentaire et médicale, d'entrer dans la bande de Ghaza. La Résistance palestinienne a également appelé « les peuples arabes et les peuples libres du monde à intensifier les actions efficaces pour faire pression sur l'occupation et ses soutiens, jusqu'à ce que l'agression prenne fin, que le siège de Ghaza soit levé et que l'aide humanitaire parvienne à notre peuple assiégé ». Le 7 mars, le chef d'Ansar Allah, Abdul-Malik al-Houthi, a donné aux médiateurs des négociations relatives à la bande de Ghaza un délai de quatre jours (qui a pris fin hier), soulignant que « si l'occupation israélienne continue d'empêcher l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande, les opérations navales contre elle reprendront ». Selon les médias locaux, l'armée de l'air sioniste a relevé son niveau d'alerte et renforcé son système de défense aérienne, notamment en envoyant des avions de chasse dans les airs pour protéger le ciel, en raison des inquiétudes concernant le lancement de drones et de missiles balistiques depuis le

Yémen. Les mêmes sources révèlent que l'armée sioniste est en réel danger si elle reprend la guerre contre Ghaza, de nombreux soldats de réserve refusant de servir et ne parvenant pas à recruter les Haredim. Ils citent des estimations de l'armée israélienne indiquant une augmentation de la charge pesant sur les forces régulières en raison de la guerre à Ghaza et du renforcement de la sécurité le long de la frontière avec la bande de Ghaza.

M. R.

PROMOTION DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

La ministre du Tourisme prend engagement

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé depuis la wilaya d'Adrar, l'engagement de son département à accompagner les artisans pour promouvoir l'artisanat traditionnel et ses divers métiers. Lors d'une visite de travail dans la wilaya, Meddahi a en effet assuré que « Le ministère du Tourisme s'est engagé à accompagner les activités d'artisanat et les métiers, importants leviers du secteur du tourisme dans la région ». Lors de cette visite de travail, la ministre s'est enquis d'une série de structures, dont l'espace Essouika au chef-lieu de wilaya, avant de visiter, dans la commune de Tamentit, des expositions d'une large variété d'articles d'artisanat de renommée mondiale, requérant leur prise en charge, formation et commercialisation, en vue de pérenniser ces métiers ancestraux. Montrant un intérêt à la réalisation d'articles de poterie, une activité artisanale très ancienne et propre à la région de Tamentit, Meddahi a souligné que son département s'attèle à promouvoir ce produit et lui assurer un accompagnement pour qu'il obtienne le label de qualité. La ministre a visité d'autres installations, dont des projets de structures hôtelières privées ainsi que d'une structure du type faisant partie des établissements récupérés par voie judiciaire, avant d'examiner avec les responsables locaux les voies à même d'accélérer les chantiers en cours et de réceptionner les projets et les mettre en service dans les meilleurs délais, en vue d'accroître la capacité du parc hôtelier local de 1 100 à plus de 2 000 lits, a-t-on fait savoir.

Ania N.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER

DANS LA FOULE :

« Algérie, Sections Armes Spéciales » censuré en France

« Algérie, Sections Armes Spéciales » n'est pas un film de fiction. C'est un documentaire historique sur des crimes de guerre commis, avec des armes de destructions massives, par l'armée française lors de la guerre d'Algérie réalisé par Claire Billet, une journaliste indépendante. Des crimes pas comme les autres puisqu'il s'agit de l'utilisation d'armes chimiques interdites par la Convention de Genève de 1925 et utilisées par l'armée coloniale durant la guerre d'Algérie. « Algérie, Sections Armes Spéciales » est un documentaire qui a nécessité plusieurs années d'enquête. Sur la fiche de présentation du film, on peut lire : « Le film documente une pratique encore largement occultée de l'armée française dans la guerre d'Algérie, objet de recherches et de batailles juridiques menées par l'historien Christophe Lafaye qui a participé au film, sur l'usage massif, dans toutes les zones montagneuses, d'armes chimiques, dans ce qu'on a appelé la « guerre des grottes ». Une pratique meurtrière et illégale dont les traces archivistiques dans l'armée ne sont toujours pas entièrement communicables aux chercheurs ». Ce documentaire de 52 mn qui a été diffusé en Suisse le 9 mars dernier par la RTS2 devait être également sur la chaîne française « France 5 » dimanche 16 mars prochain dans l'émission « La case de l'histoire » à 23h. Il ne passera pas en France. Les autorités françaises ont décidé, lundi dernier, de le censurer. Sans aucune honte car dans le discours officiel, la France « sacrifie » la liberté d'expression. Rappelez-vous l'affaire du magazine « Charlie Hebdo » dans ces attaques contre l'Islam où tous les gogos étaient des « Charlie ». Rappelez-vous l'affaire Salman Rushdie et ses « versets sataniques » dans un livre où il attaque en règle l'Islam. Beaucoup de français disaient qu'il en avait le droit au nom de la liberté d'expression. La France qui revendique le droit de dire tout et n'importe quoi sur l'Islam, et seulement l'Islam, perd ses « convictions » sur « la liberté d'expression » dès qu'il s'agit de sa propre histoire, peu glorieuse, qu'elle refuse de reconnaître et d'assumer. Même avec des preuves comme le documentaire de Claire Billet. Elle perd même son sang-froid en utilisant le vieux procédé de la censure (des journaux paraissant avec des colonnes blanches à cause de la censure sur le « marbre ») comme elle vient de le faire pour bloquer le film documentaire : « Algérie, Sections Armes Spéciales » qui vient d'être mis au « secret ». Ce n'est pas la meilleure façon pour masquer une vérité historique à l'opinion mondiale en général et aux opinions française et algérienne en particulier. Au contraire, ce qui est interdit gagne en intérêt. Il trouvera d'autres canaux, comme YouTube ou celui de la Télévision algérienne qui ne manquera pas de trouver le moyen légal pour le diffuser sur ses chaînes. Il se trouvera des canaux qui se chargeront de rendre visible ce film qui a surpris le colonisateur dans ses « actes civilisateurs ». Claire Billet, jeune journaliste et réalisatrice du film précise : « En France, nous sommes partis à la rencontre des derniers anciens combattants qui acceptaient de s'exprimer publiquement, avec l'aide de (l'historien) Christophe Lafaye. Ces hommes nous ont ouvert leurs archives réchappées de la censure. En Algérie, nous sommes partis à la recherche des derniers témoins et victimes de cette guerre chimique. Nous nous sommes appuyés sur des localisations d'opérations, celles que Christophe Lafaye a réussi à recenser, celles mentionnées par nos personnages et sur des articles de presse. Le périple aurait pu nous conduire dans toutes les régions montagneuses d'Algérie. Dans ce film, je tenais à appuyer les dires des Algériens et des Français et faire une démonstration par la preuve. Il fallait donner à voir les archives militaires. Nos demandes de tournage à ce sujet au Service Historique de la Défense ont été refusées. Mais les archives nationales d'Outre-Mer ont accepté notre tournage. Et l'historien Christophe Lafaye nous a présenté le résultat de ses années de recherches et de bataille juridique pour obtenir la consultation de quelques documents administratifs militaires ». La réaction de panique que vient de prendre la France permet de comprendre son refus de déclassifier ses archives durant la guerre d'Algérie et de se rendre à l'évidence que malgré tous les accords qui pourraient être conclus, des entraves subsisteront pour les maintenir dans les chambres d'archives fermées à double tour. Le pays des « Cocorico » fait profil bas. Quand on vous disait qu'il ne faut jamais prendre la parole française comme « argent comptant » !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

**À Blida, une saisie spectaculaire :
41 milliards, six voitures de luxe et 100 000 €
confisqués, un suspect placé en détention**

